Niveau(x) d'enseignement: 2 Numéro EDUQ : 8370584
Centre d'intérêt: 260

Gauthier, Mario.

Rapport final du projet "Orthophonie" / responsable du projet, Georgette Tremblay ; chercheur, Mario Gauthier. -- [Saint-Agapit, Québec] : Commission scolaire Lotbinière ; [Issoudun, Québec] : Commission scolaire Marie-Victorin, [1981?].
67, 85, 16, 15 f. ; 28 cm.

La couv. porte en outre: Projet-pilote TA #4, rapport final, 1980-1981. Comprend une bibliographie.

Cote Dewey: / Cote LC: /

Descripteur(s): *Trouble du langage *Dépistage *Enseignement correctif *Rééducation *Attitude de l'enseignant *Rôle de l'enseignant *Formation des enseignants *Questionnaire *Maternelle (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Trouble de prononciation *Orthophonie

---

Le rapport rend compte d'un projet qui a pour objectif de diminuer les troubles du langage oral au niveau de la maternelle et de dispenser aux jardinières d'enfants une information de base dans le domaine des troubles de prononciation. Le projet, en les réduisant au niveau de la maternelle, reprend les finalités de celui de 1979-1980. Il demeure centré sur les attitudes des agents d'éducation et sur leur instrumentation au niveau du traitement ou de la rééducation des troubles mineurs du langage oral.

Le projet réalisé en 1980-1981 touchait une quinzaine de classes de maternelle des commissions scolaires Lotbinière et Marie-Victorin, soit un total de 509 enfants âgés de cinq à six ans dont 57 présentant des problèmes de langage, tout particulièrement sur le plan de l'articulation et de la parole. Le document présente le modèle d'organisation retenu, les activités réalisées et l'évaluation qui en a été faite. Les instruments de recherche utilisés (en particulier le questionnaire d'enquête auprès des jardinières) sont reproduits en annexe.

Les principaux objectifs concernant l'augmentation des connaissances et du degré de satisfaction des jardinières de même que la modification de leurs opinions et de leurs attitudes en ce qui concerne les troubles d'articulation ont été atteints.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 03
Financement: Bénéficiaire - Commission scolaire Lotbinière, Commission scolaire Marie-Victorin
Organisme(s) source(s) - MEQ-DGDP
Programme(s) de subvention - Projet-pilote

Auteur de l'analyse: ar

GAUTHIER, Mario
Orthodontie.

PROJET-PILOTE: IA #4

RAPPORT FINAL: 1980-1981

80-81

RAPPORT FINAL

DU

PROJET "ORTHOPHONIE"

COMMISSIONS SCOLAIRES
LOTBINIERE ET MARIE-VICTORIN

45

RAPPORT FINAL

DU

PROJET "ORTHOPHONIE"

COMMISSIONS SCOLAIRES

LOTBINIERE ET MARIE-VICTORIN

ANNEE SCOLAIRE 1980-81

Responsable du projet: Georgette Tremblay
Conseillère en
adaptation scolaire

Chercheur: Mario Gauthier
Orthopédagogue
C.S. Lotbinière

Feuille synthèse de présentation du rapport

Période couverte par l'expérimentation

1980-81

Commission(s) Scolaire(s): Lotbinière, Marie-Victorin

Région administrative: 03

Secteur: Adaptation Scolaire Groupe d'âge: 5 ans (Maternelle)

Nombre d'élèves impliqués dans le projet: 509

Titre du projet: Orthophonie

Responsable du projet: Nom: Georgette Tremblay
Fonction: Conseillère en adaptation scolaire
Tél.: Bur.: 888-3971 - 728-3522
Rés.: 659-2569

Chercheur attitré: Nom: Mario Gauthier
Fonction: Orthopédagogue
Tél.: Bur.: 888-4211
Rés.: 888-3629

Objectifs du projet (résumé):

- Objectif général: Mesurer l'impact d'une intervention sur le plan du langage oral auprès d'enfants et d'enseignantes de maternelle.

- Objectifs spécifiques:

  - En mai 1981, le nombre des troubles du langage oral, et particulièrement ceux de l'articulation et de la parole, aura diminué chez les enfants de maternelle.

  - En mai 1981, les jardinières auront augmenté leurs connaissances en ce qui concerne les troubles d'articulation.

  - En mai 1981, les jardinières auront augmenté le degré de leur satisfaction en ce qui concerne l'information qu'elles auront reçue en rapport avec les troubles d'articulation.

  - En mai 1981, les jardinières auront modifié leurs opinions en ce qui concerne les troubles d'articulation.

  - En mai 1981, les jardinières auront modifié leurs attitudes en ce qui concerne les troubles d'articulation.

  - En mai 1981, dans les cadres du dépistage, du diagnostic, du traitement, du suivi, etc., des troubles d'articulation, il y aura plus de jardinières qui auront reçu de l'aide de la part de chacun des intervenants suivants: parents, collègues enseignant(e)s, orthopédagogue, rééducatrice du langage, conseiller en adaptation scolaire, conseiller en français, orthophoniste, cliniques hospitalières, infirmière, directeurs d'école.

- En mai 1981, les jardinières auront augmenté le niveau de leur satisfaction par rapport à ce qui se fait dans leur école et dans leur milieu face aux problèmes d'articulation.
- En mai 1981, la perception des jardinières face au rôle de la rééducatrice du langage se sera modifiée.

Description sommaire de l'expérimentation réalisée jusqu'à ce jour:

- Engagement (octobre) d'une rééducatrice du langage.
- Prise de contact avec le milieu (l'équipe, les dossiers, le personnel, les enseignants, les enfants, les principaux).
- Rencontre de l'équipe afin de déterminer le champ d'intervention de la rééducatrice du langage.
- Observation des besoins des enfants sur le plan du langage oral.
- Analyse des besoins des enfants sus-mentionnés.
- Analyse des besoins des enseignants sur le plan du langage oral (particulièrement articulation).
- Intervention auprès des enfants et des enseignantes.
- Observation continue afin d'ajuster l'intervention, si nécessaire.
- Evaluation des enfants.
- Passation des questionnaire de recherche aux jardinières.
- Evaluation de l'impact de l'intervention.

Montant total de la subvention autorisée pour l'année 1980-81:

$38 662,00.

1. Titre du projet: Orthophonie

2. Commission(s) Scolaire(s): Lotbinière (6 écoles institutionnelles), Marie-Victorin (6 écoles institutionnelles).

3. Equipe de recherche et d'intervention:

Responsable: Georgette Tremblay
Conseillère en adaptation scolaire

Intervenant principal: Carmen Marois, enseignante, orthopédagogue (en cours), 6 crédits en Lettres (Initiation à la phonétique, phonétique orthophonique), expérience pertinente en rééducation du langage à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire dont faisaient partie des orthophonistes, laquelle expérience s'étend sur une période de 5 ans et fut vécue en milieu clinique et scolaire; engagée comme rééducatrice du langage dans le cadre du projet.

Intervenant de l'extérieur: Louise Grégoire, orthophoniste du Département de Santé Communautaire du C.H.U.L., personne-ressource dans le cadre du projet.

Chercheur: Mario Gauthier, orthopédagogue, Ecole St-Agapit.

4. Plan de la recherche

4.1 Modèle d'organisation détaillé des services éducatifs expérimentés dans la réalisation du projet:

4.1.a Spécification des difficultés des élèves concernés par ce projet:

- Elèves des classes de maternelle présentant des problèmes de langage et tout particulièrement sur le plan de l'articulation et de la parole (Annexe I du rapport d'étape).
- Les moyens utilisés pour identifier ces troubles furent le test "Grégoire 79" (Annexe II du rapport d'étape) et l'observation conjointe (rééducatrice et jardinières).
- L'identification (comprenant tout le processus: observation, testing, compilation sur la grille d'analyse) s'est effectuée au cours des mois d'octobre, de novembre et de décembre 1980.

4.1.b Nombre d'élèves en fonction des difficultés énumérées précédemment:

- A Lotbinière: 29
- A Marie-Victorin: 28
- Aux deux (2) commissions scolaires: 57

4.1.c Groupe-âge et sexe:

Le groupe-âge des enfants impliqués dans ce projet est de 5 ans (maternelle) c'est donc dire que l'âge des enfants varie de 5 à 6 ans.

Leur sexe: 41 garçons
16 filles

4.1.d Localisation des jeunes en fonction de leurs pairs du secteur régulier.

- Tous les élèves sont en classes régulières de maternelle.
  Quelques-uns (7) doivent s'absenter à quelques reprises pour des traitements orthophoniques ou autres.

4.1.e Organisation humaine et physique des écoles (Annexe III du rapport d'étape).

Humaine:	Nombre	
Personne-ressource	Lotb.	M.-V.
Rééducatrice du langage	1/2	1/2
Orthopédagogues	6.3	5
Psychologues	1	1
Cons. adaptation scolaire	1/2	1/2
Cons. français	2/2	1/2
Cons. maths	1/2	1/2
Cons. éduc. chrétienne	1/2	1/2
Cons. anglais	1/2	1/2
Cons. éduc. physique	1/4	1/4
Animatrice mater-maison	0	1
Animatrice Passe-Partout	2	0
Animatrice-parents	1	0

4.1.e (suite)

Physique:

- Locaux de service à la disposition de chacune des personnes ci-haut mentionnées dans chacun des centres administratifs des deux (2) commissions scolaires concernées.
- Nombre de classes impliquées:
  Lotbinière: 10 (310 élèves)
  Marie-Victorin: 5½ (199 élèves)

4.1.f Identification des intervenants:

4.1.f.1 Enseignantes de maternelle.

4.1.f.1.1 Rôles:

- Participation au dépistage, au diagnostic, à la rééducation et à l'évaluation des enfants identifiés comme ayant des difficultés sur le plan du langage oral.
- Participation aux rencontres de parents.
- Animation d'activités afin de stimuler les enfants au niveau du langage oral.

4.1.f.1.2 Fréquence des interventions:

Elle est très difficile à décrire de façon exacte et précise car relative à l'implication de la jardinière par rapport au langage oral, au nombre d'enfants en difficultés, aux types de difficultés des enfants et aux rôles cités plus haut.

Ainsi, pour ce qui est de la participation au dépistage et au diagnostic, on a consacré entre 1 et 2 journées au cours du mois d'octobre. La participation à l'évaluation se fait au moyen d'une observation assez constante et, en plus, a pris 1 journée environ vers la fin de l'année scolaire.

L'animation d'activités de stimulation prend environ 5 à 10 minutes par jour pour certaines jardinières alors que d'autres disent en faire constamment, naturellement.

La rééducation, lorsqu'elle vise un petit groupe d'enfants, se fait en 10 minutes/jour environ, et pour un enfant vu seul, se situe entre 5 à 10 minutes par jour. Finalement, la participation aux rencontres de parents va selon les demandes et besoins, en plus d'aller selon les exigences du milieu scolaire.

4.1.f.2 Rééducatrice du langage.

4.1.f.2.1 Rôles:

Par rapport aux enfants

- Participation au dépistage, au diagnostic, à la rééducation et à l'évaluation des enfants identifiés comme ayant des difficultés sur le plan du langage oral.

- Animation d'activités de stimulation.
- Organisation de transports spéciaux pour les enfants allant en cliniques d'orthophonie.

Par rapport aux enseignantes

- Support aux jardinières dans le dépistage, le diagnostic, la rééducation, l'évaluation et la stimulation des enfants identifiés comme ayant des difficultés sur le plan du langage oral.
- Animation et sensibilisation des jardinières versus le langage oral.
- Information théorique (échanges, documents, revues...) sur le langage oral.
- Trait d'union entre les enseignantes et les cliniques d'orthophonie.
- Trait d'union entre les enseignantes et les parents.

Par rapport aux parents

- Participation aux rencontres de parents.
- Trait d'union entre les parents et les enseignantes.
- Trait d'union entre les parents et les cliniques.
- Animation de groupes de parents.

Par rapport à l'orthophoniste du D.S.C. du C.H.U.L.

- Organisation et participation aux tournées de consultation (Annexe IV du rapport d'étape).
- Assurer le suivi des indications de l'orthophoniste du D.S.C. du C.H.U.L. et l'en informer.

Par rapport à l'infirmière

- Cueillette des données relatives à la santé générale à l'audition des enfants identifiés comme ayant des difficultés sur le plan du langage oral.
- Sensibilisation aux besoins des intervenants en ce qui a trait au langage oral.

Par rapport au psychologue

- Cueillette des données relatives à la dimension sociale et affective des enfants identifiés comme ayant des difficultés sur le plan du langage oral.

Par rapport aux orthopédagogues et aux directeurs d'école

- Les informer des interventions faites en maternelle.

4.1.f.2.2 Fréquence:

Encore là, il devient très difficile d'établir, avec exactitude, la fréquence par rapport à chaque rôle, et ce, pour les mêmes raisons qu'énumérées tout à l'heure pour les jardinières (implication des jardinières, nombre d'enfants, ...). Nous le ferons tout de même dans la mesure du possible.

- Dépistage et diagnostic (en fonction du rôle par rapport aux enfants et aux enseignantes): 1 à 2 journées en début d'année.
- Evaluation (en fonction du rôle par rapport aux enfants et aux enseignantes): 1 journée environ, vers la fin de l'année scolaire (en moyenne).
- Stimulation et rééducation (en fonction du rôle par rapport aux enfants et aux enseignantes): $\frac{1}{2}$ journée par 3 semaines par groupe d'enfants (en moyenne).
- Tous les autres rôles sont assumés à une fréquence relative aux besoins et aux demandes.

- L'ensemble des rôles mentionnés couvrent à peu près la majeure partie du 35 heures/semaine de la rééducatrice du langage. Le reste du temps est comblé par du travail de bureau (téléphones, dossiers, etc...), par des réunions du Service de l'enseignement, et par d'autres tâches non-énumérées ici (interventions auprès de parents d'enfants de 4 ans, auprès d'orthopédagogues, ...) car elles ne concernent pas à proprement parler, l'intervention observée et mesurée par la recherche (maternelle). Néanmoins, elles font partie de la tâche globale de la rééducatrice.

4.1.f.3 Orthophoniste du D.S.C. du C.H.U.L.

4.1.f.3.1 Rôles:

- Formation (l'orthophoniste consacra 5 demi-journées de formation aux jardinières de deux (2) C.S. en 79-80. Cette année, en 80-81 lorsqu'elle fait ses tournées de consultation, elle assure le suivi de cette formation dans la pratique).

- Diagnostic.

- Indications concernant la rééducation, à l'école ou en clinique.

- Participation à quelques rencontres de parents, selon le besoin.

4.1.f.3.2 Fréquence:
Quatre (4) jours par six (6) semaines.

4.1.f.4 Infirmière

4.1.f.4.1 Rôles:

- Dépistage collectif.
- Réponse aux cas référés.

4.1.f.4.2 Fréquence:

- Dépistage collectif: 1/année.
- Réponse aux cas référés: sur demande.

4.1.f.5 Psychologue

4.1.f.5.1 Rôles:

- Participation aux études de cas.
- Réponse aux cas référés.

4.1.f.5.2 Fréquence:

- Sur demande.

4.1.f.6 Liens fonctionnels

Les liens fonctionnels nous permettent de mieux saisir la réalité, le vécu de l'intervention. Pour ce faire, nous nous centrerons sur l'action de la rééducatrice du langage.

Après une prise de contact avec le milieu, la rééducatrice du langage entreprend, de concert avec les jardinières, le dépistage chez les enfants de tous les groupes. C'est en observant activement à l'intérieur de causeries collectives ou individuelles, de contes, ... que la la jardinière et la rééducatrice identifient certains enfants comme ayant des difficultés sur le plan du langage oral. Après avoir mis leurs observations en commun, elles identifient les types de difficultés (articulation, parole, retard de langage) de ces enfants en rapport avec le langage oral, et pour certains cas mineurs, précisent ces difficultés. Pour les autres, elles décident d'investiguer davantage: soit en passant le test "Grégoire 79", soit en ayant recours directement à l'orthophoniste du D.S.C. du C.H.U.L. afin d'être conseillées tant sur le plan du diagnostic que sur celui de la rééducation ou de la prise en charge (clinique d'orthophonie). La cueillette des données se poursuit en recourant et à l'infirmière afin d'obtenir des renseignements

du côté santé de l'enfant, et au psychologue, dans certains cas, qui fournit des données sur le plan social et affectif de l'enfant. L'enseignante et la rééducatrice se consultent afin de déterminer leurs tâches respectives à ce niveau.

La période de dépistage et de diagnostic étant terminée, elles s'attablent afin d'établir les divers types d'intervention souhaitée en rapport avec les besoins des enfants.

C'est ainsi que, pour certains enfants, la stimulation par des activités de groupe serait suffisante. Pour d'autres, elles opteraient pour une intervention corrective en petit groupe, ou si nécessaire, en entrevue individuelle. Enfin, quelques-uns seraient référés en clinique d'orthophonie. Elles informent ensuite les parents du diagnostic, leur suggèrent les interventions envisagées, en discutant avec eux dans le but de décider de l'action et de les amener à y participer.

Vient ensuite la préparation conjointe des activités composant l'intervention proprement dite et des moyens utilisés pour actualiser ces activités.

Puis elles entrent dans le feu de l'action. La rééducatrice du langage vient périodiquement en classe pour faire des démonstrations et apporter la documentation. La jardinière observe ou participe à l'activité, ou s'occupe d'un autre groupe d'enfants. Ensuite, l'enseignante répète ou refait les activités. La rééducatrice assure le suivi face à ces interventions par un contact formel ou informel. Il y a discussions, échanges, animation, sensibilisation, évaluation, autour du thème "langage oral". La rééducatrice voit aussi à suivre de près la situation des enfants référés en clinique et à en informer les parents et les enseignantes.

Vers la fin de l'année scolaire, on procède (jardinière, rééducatrice, orthophoniste si nécessaire) à une évaluation plus formelle des enfants de façon à faire le bilan des interventions importantes et futures.

Finalement, les directeurs d'école et les orthopédagogues sont mis au courant des interventions qui se font en maternelle et des suites qu'il y aurait à donner dans certains cas d'enfants. Les buts poursuivis sont différents mais tout aussi importants; les directeurs sont responsables de ce qui se passe dans leur école et par conséquent,

doivent en être informés, alors que les orthopédagogues, eux, auront à poursuivre dans quelques cas, l'intervention l'année suivante et c'est pourquoi de telles données s'imposent.

Voilà qui,globalement, devrait donner une idée de l'inter-relation des intervenants en ce qui concerne l'action auprès des enfants identifiés comme ayant des difficultés sur le plan du langage oral.

4.1.g Assiette horaire

Les enfants de maternelle ayant à l'intérieur de l'horaire un contenu flexible, il est impossible de répartir de façon précise le temps consacré aux diverses activités pédagogiques. Notons quand même que, sur une période de 2 heures par jour, les enfants travaillent différentes dimensions de leur développement: sociale, affective, intellectuelle, psycho-motrice, visuelle, auditive, expressive, etc...

Le temps qu'on y met est différent d'un groupe à l'autre, mais, dans l'ensemble, ces dimensions sont présentes à l'intérieur du programme de maternelle.

Le temps passé en rééducation est tout aussi relatif (implication des jardinières, nombre d'enfants en difficultés) et c'est pour cette

raison que nous avancerons des moyennes et des approximations. D'abord, on peut affirmer que toutes les jardinières accordent un temps privilégié au langage oral lorsque besoin est.

Ainsi, les activités dirigées de langage oral durent environ:

- Cinq (5) minutes par jour lorsqu'elles s'adressent à l'ensemble des élèves,
- Dix (10) minutes par jour pour un petit groupe,
- Cinq (5) à dix (10) minutes par jour pour une intervention individuelle.

De plus, lorsque la rééducatrice du langage intervient (à raison d'une demi-journée ($\frac{1}{2}$)/ trois (3) semaines/groupe), elle y met:

- Cinq (5) à vingt (20) minutes pour une activité s'adressant à tout le groupe, et,
- Vingt (20) à trente (30) minutes si c'est pour un petit groupe, ou,
- Vingt (20) à trente (30) minutes en individuel.

Le temps qui reste servira à observer activement les enfants.

4.1.h Facteurs géographiques

- Il s'agit d'une région à majorité rurale;
- Les distances à parcourir pour aller des centres administratifs aux différentes écoles vont de 0 à 56 Km (Annexe V du rapport d'étape).
- Les centres administratifs sont respectivement à 36 et 38 Km du C.H.U.L., qui est le centre hospitalier le plus rapproché offrant des services d'orthophonie.

4.1.i Ententes de services avec le ministère des Affaires Sociales.

- Le Département de Santé Communautaire du C.H.U.L. a accepté, dans une entente avec le M.A.S., de prêter aux commissions scolaires impliquées dans le projet les services d'une orthophoniste sur une base (non prescriptive) de 4 jours par 6 semaines. Cette entente est antérieure au projet et ne lui est pas administrativement liée.

- De plus, il y a 1 2/5 infirmière qui s'occupe des écoles de la Commission Scolaire Marie-Victorin et 1 3/5 infirmière à la Commission Scolaire de Lotbinière.

4.2 Les objectifs de la recherche.

Le projet Orthophonie prit naissance à partir d'une foule de raisons.

D'abord, il y avait un grand nombre d'enfants (Annexe I), au sein des deux commissions scolaires, qui présentaient des difficultés de langage oral. Même si les enseignants montraient un intérêt particulier à vouloir aider ces enfants, ils se sentaient bien insécures et désarmés n'ayant, pour la plupart, reçu aucune formation pertinente à ce genre de problème. Les orthopédagogues, pour leur part, un peu plus instrumentés, arrivaient péniblement à travailler avec quelques enfants en langage oral, leur préoccupation première étant le langage écrit. L'orthophoniste du D.S.C. du C.H.U.L., en ce qui la concerne, déployait tous les efforts possible pour conseiller enseignants, orthopédagogues et parents sur des interventions au niveau du langage oral, ou encore, pour référer certains enfants dans des cliniques d'orthophonie; mais le nombre astronomique de personnes à voir et la très grande étendue du territoire à desservir venaient à bout de ses énergies d'autant plus que tout était à recommencer à chaque fois. Quant aux cliniques d'orthophonie, la distance à parcourir pour s'y rendre, les interminables listes d'attente et les critères sévères d'admissibilité (troubles graves) éloignaient les enfants qui y étaient référés dans une forte proportion. Pour ce qui est des parents, ils ne savaient que faire des conseils et recommandations qui leur venaient de toutes parts et sans trop de justification.

Face à tous ces faits, les Commissions Scolaires Lotbinière et Marie-Victorin mirent sur pied un projet conjoint de langage oral avec un rééducateur du langage comme principal intervenant. Le but de ce projet était d'aider les enfants, certes,

mais aussi les intervenants les plus près de l'enfant dans le milieu scolaire, car il ne suffisait pas de penser "court terme" (répondre aux besoins immédiats et particuliers de l'enfant), mais aussi "long terme" (s'assurer de pouvoir répondre aux besoins des enseignants tout en protégeant les enfants du risque d'être étiquetés). Et par un heureux hasard, l'orthophoniste du D.S.C. du C.H.U.L. lançait de son côté, un programme de formation qui s'emboîtait particulièrement bien dans les buts du projet. Ainsi, au cours de l'année scolaire 1979-80, ce projet s'est adressé aux enfants et aux enseignants de plusieurs niveaux (formation: jardinières et orthopédagogues; aide: tous les niveaux), mais en 1980-81, dû à des raisons d'ordre circonstancielles et temporelles, il s'est surtout centré autour des enfants et des enseignants de maternelle.

Voilà pourquoi, l'objectif général de la recherche est devenu le suivant:

Mesurer l'impact d'une intervention sur le plan du langage oral, auprès d'enfants et d'enseignantes de maternelle.

Etapes de réalisation

- Détermination du champ d'intervention de la rééducatrice du langage en fonction du projet Orthophonie 1979-80.
- Dépistage et diagnostic des enfants identifiés comme ayant des difficultés sur le plan du langage oral.
- Analyse des difficultés de ces enfants.

- Analyse des besoins des enseignantes au niveau de l'articulation.
- Planification de l'intervention auprès des jardinières en rapport avec l'analyse de leurs besoins.
- Planification conjointe (rééducatrice et jardinières) de l'intervention auprès des enfants identifiés comme ayant des difficultés sur le plan du langage oral en rapport avec l'analyse de leurs besoins.
- Intervention proprement dite tant auprès des enfants qu'auprès des enseignantes.
- Observation continue.
- Ajustement de l'intervention, s'il y a lieu.
- Continuité de l'intervention.
- Evaluation des enfants auprès desquels il y eut intervention.
- Passation du questionnaire de recherche aux jardinières.
- Analyse des résultats.
- Evaluation de l'impact de l'intervention par rapport aux changements des enfants et des enseignantes.

4.3 Hypothèses posées: ne s'applique pas dans ce type de recherche.

4.4 Elaboration du modèle d'intervention.

Plan rééducatif.

4.4.1 Problématique.

Les raisons qui justifient l'intervention sont nombreuses. Nous les classerons d'après les trois (3) types de personnes les plus touchées par ces effets.

Enfants:

- Importance de la communication et du développement du langage pour le développement global de l'enfant.
- Dévalorisation sociale causée par les moqueries des autres enfants.
- Discrimination sociale, familiale et scolaire à subir.
- Distance importante à parcourir pour aller en clinique d'orthophonie à Québec, et absence de l'enfant à l'école.
- Enfants identifiés par les cliniques d'orthophonie comme cas trop légers pour y être admis, et se retrouvant sans aide.
- Les attentes interminables pour être admis dans ces cliniques.
- La pression exercée par les enseignants et/ou par les parents bien que leurs intentions furent très positives.

Enseignantes

- La plupart des enseignantes avaient très peu d'information sur le sujet (stimulation ou rééducation du langage oral).

- L'action des orthopédagogues étant orientée surtout vers le premier cycle du primaire, peu de services sont offerts à la maternelle.

- Les professionnels du service de l'enseignement dispensent peu de service en rééducation du langage oral, à la maternelle.

- L'aide de l'orthophoniste du D.S.C. du C.H.U.L. était nettement insuffisante vu le nombre de besoins auxquels elle avait à répondre.

- Ajoutons la pression souvent exercée par les parents de ces enfants.

- Leur volonté de s'impliquer sur le plan du langage oral.

Parents:

- Ils devaient assumer le coût (temps et argent) du déplacement lorsque l'enfant allait en clinique d'orthophonie à Québec.
- Dans le cas contraire, ils devaient accepter, avec frustration, la non-réponse aux besoins de leur enfant.

4.4.2 Les objectifs de l'intervention

4.4.2.1 En mai 1981, le nombre des troubles du langage oral, et particulièrement ceux de l'articulation et de la parole, aura diminué chez les enfants de maternelle.

4.4.2.2 En mai 1981, les jardinières auront augmenté leurs connaissances en ce qui concerne les troubles d'articulation.

4.4.2.3 En mai 1981, les jardinières auront augmenté le degré de leur satisfaction en ce qui concerne l'information qu'elles auront reçue en rapport avec les troubles d'articulation.

4.4.2.4 En mai 1981, les jardinières auront modifié leurs opinions en ce qui concerne les troubles d'articulation.

4.4.2.5 En mai 1981, les jardinières auront modifié leurs attitudes en ce qui concerne les troubles d'articulation.

4.4.2.6 En mai 1981, dans les cadres du dépistage, du diagnostic, du traitement, du suivi, etc..., des troubles d'articulation, il y aura plus de jardinières qui auront reçu de l'aide de la part de chacun des intervenants suivants: parents, collègues enseignant(e)s, orthopédagogue, rééducatrice du langage, conseiller en adaptation scolaire, conseiller en français, orthophoniste, cliniques hospitalières, infirmière, directeurs d'école.

4.4.2.7 En mai 1981, les jardinières auront augmenté le niveau de leur satisfaction par rapport à ce qui se fait dans leur école et dans leur milieu face aux problèmes d'articulation.

4.4.2.8 En mai 1981, la perception des jardinières face au rôle de la rééducatrice du langage se sera modifiée.

4.4.3 La description du type d'intervention adoptée.

4.4.3.1 (Pour l'objectif: En mai 1981, le nombre des troubles du langage oral, et particulièrement ceux de l'articulation et de la parole, aura diminué chez les enfants de maternelle.)

Stimulation (Articulation, parole) pour toute la classe.

- Exercices de motricité buccale.

  Exemple: On demande aux enfants de se gonfler les joues, de se pincer les lèvres, etc... tout ceci sous forme de jeu c'est-à-dire "fais la pomme, ... "

- Exercices de perception auditive, sur le plan réceptif et productif.

  Exemple: "Quand tu entendras..., tu feras..., ou on raconte une histoire à l'enfant, et dans l'histoire, il y a un train qui passe, "ch, ch...".

- Répétition de syllabes artificielles, placées à l'intérieur d'une histoire.

  Exemple: "Il y avait un enfant qui marchait dans l'eau, "Flac, Flac...".

- Paires minimales. (deux mots de significations différentes qui, du point de vue phonétique, se distinguent par le changement d'un son (phonème), ou par la présence ou l'absence d'un son (phonème)).

  Exemple: Cartons avec images et l'enfant doit montrer la bonne image, ou encore, on dit une phrase contenant un mot particulier; lorsque l'intervenant dit le mot, l'enfant pointe ou lève le carton.

. Comptines.

Exemple: On montre une comptine à l'enfant où la mémoire, le rythme, les sons à répéter constituent la stimulation au langage oral.

. Devinettes.

Exemple: L'enfant répond à une devinette. Ce mot qui constitue la réponse contient un son particulièrement visé et travaillé. Cela sert à la fois d'exercice et d'évaluation.

<u>Stimulation</u> (Retard de langage) pour toute la classe.

. Formules à répéter et à continuer.

Exemple: "Si j'étais un flocon de neige, j'aimerais tomber sur... " ou "quand je vais au marché, j'achète... ".

. Devinettes.

L'enfant répond avec une formule complète.

Exemple: "Qu'est-ce qui fait... ", "c'est le lapin qui fait... ".

. Théâtre de marionnettes.

Le texte devient un excellent modèle de structure de phrase, d'utilisation de temps de verbes, etc... Ici l'enfant est plutôt récepteur. On observe ultérieurement l'intégration de ces modèles dans le langage spontané de l'enfant.

- Causerie.

  Occasion particulière d'expression. Il y a un sujet particulier. On en profite pour faire "l'écho correcteur" et devenir un modèle que l'enfant aura tendance à imiter.

  Après que les enfants ont exprimé ce qu'ils ont vécu, on les invite à répéter certaines formules.

  Exemple: "En fin de semaine, j'ai aimé... ".

- Il y a aussi tout le spontané, l'informel où les enfants pratiquent, intègrent les notions travaillées. Les autres dimensions sur lesquelles on s'attarde en maternelle deviennent d'excellentes sources d'apprentissage de vocabulaire, de structure de phrases. Ici, on pense, par exemple, à une leçon de psychomotricité où l'enfant exécutera des consignes avec des mots comme: en avant, en arrière, sous, au-dessus, etc... Aussi, lorsqu'il fera de la peinture, les couleurs, les formes deviendront des mots usuels. Etc...

<u>Correction</u> (Articulation, parole) en individuel ou en petit groupe. Au niveau de la classe, cela se fait mais plus difficilement. Aussi, les enseignantes et la rééducatrice du langage voient à adapter des activités qui sauront allier plaisir et rentabilité pour tous les enfants.

- Placement phonétique.

  L'enfant découvre de lui-même en s'écoutant et en regardant dans un miroir comment placer ses organes buccaux de façon à produire tel son. Si l'enfant ne le découvre pas de lui-même, on l'aidera de façon plus précise, en lui indiquant comment le produire.

- Production à l'intérieur de syllabes artificielles.

  A l'aide de jeux, on fait pratiquer à l'enfant les sons appris en les intégrant dans des syllabes et à divers endroits. Jetons, cartons, récompenses, renforcements sont de mises lors de cette étape ardue, parce que non signifiante.

- Paires minimales.

  Qu'il y ait des sons confondus ou non, les paires minimales font évoluer l'enfant au niveau de la discrimination, du sens des mots et de la production. On travaille encore sous forme de jeu.

  Exemple: "Montre-moi "chaud" ou "sceau", le garçon a ..."chaud", etc... ".

- Intégration du son au niveau des mots, en position initiale, médiane, finale. Le découpage, le collage, le coloriage sont à l'honneur lors de ces activités. (Les parents sont invités à participer à partir de cette phase particulière de la correction.)

- Intégration du son au niveau d'une comptine.

  La comptine rend fonctionnelle et agréable la production exacte du son.

- Intégration au niveau de la phrase.

  Le son est inclus dans des mots faisant partie de phrases.

  Exemple: On présente une illustration à l'enfant qui la décrit ou répète comment la décrire.

- Intégration au niveau du langage spontané.

  On laisse à la maturation le temps de faire son effet qui entraînera l'enfant dans une production évolutive du son travaillé. En observant l'enfant, on constate si l'intégration s'effectue.

  Après un certain temps, on fixe des périodes où l'enfant, consulté et averti d'avance, sera particulièrement observé et sollicité à produire exactement le son travaillé. On renforcera positivement l'enfant pendant ces périodes qui pourront être changées. Les parents font la même chose de leur côté.

  Exemple: Pendant la collation, on établit avec l'enfant qu'on l'observera et qu'il devra répéter s'il produit incorrectement le son travaillé. Le lendemain, ce sera pendant le bricolage. Etc...

4.4.3.2 (Pour l'objectif: En mai 1981, les jardinières auront augmenté leurs connaissances en ce qui concerne les troubles d'articulation.)

L'intervention en rapport avec cet objectif s'échelonne sur deux ans. L'an passé, l'orthophoniste du D.S.C. du C.H.U.L. attribuait cinq (5) demi-journées aux enseignantes de maternelle. La formation portait au niveau du dépistage, du diagnostic et de la rééducation des troubles d'articulation et de la parole. Y furent abordés également la stimulation par rapport au retard de langage et les informations sur le bégaiement. De plus, le rééducateur du langage de l'an passé, et l'orthophoniste du D.S.C. du C.H.U.L. lors des tournées de consultation, contribuaient à essayer de faire intégrer davantage ces notions grâce à des conseils pertinents aux besoins des gens concernés. Cette année, c'est directement dans le vécu que les enseignantes de maternelle utilisèrent ce qu'elles apprirent l'an passé. La rééducatrice du langage favorisa cette intégration en faisant des démonstrations en classe, servant ainsi de modèle aux jardinières, en préparant conjointement avec celles-ci des activités, en leur fournissent la documentation nécessaire, et en échangeant, discutant avec elles sur la façon et le pourquoi de telles activités.

4.4.3.3 (Pour l'objectif: En mai 1981, les jardinières auront augmenté le degré de leur satisfaction en ce qui concerne l'information qu'elles auront reçue en rapport avec les troubles d'articulation.)

C'est en informant les jardinières adéquatement qu'il sera possible d'augmenter le degré de leur satisfaction. Mais alors, comment faire? En respectant leurs besoins, goûts et attentes en rapport avec cette information et tout ceci nous a été livré par leurs réponses à la section 1 et 2 du questionnaire de recherche de novembre 1979, en respectant également le rythme et l'implication des jardinières. Finalement, il faut mettre en pratique les principes pédagogiques qu'on leur enseigne même si l'on s'adresse à des adultes.

4.4.3.4 (Pour les objectifs: En mai 1981, les jardinières auront modifié leurs opinions en ce qui concerne les troubles d'articulation.

En mai 1981, les jardinières auront modifié leurs attitudes en ce qui concerne les troubles d'articulation.)

Voilà qui n'est pas chose facile à spécifier car être un des facteurs qui fera en sorte que les jardinières modifieront leurs opinions et leurs attitudes exige des aptitudes qu'il n'est pas donné à tout le monde. Il faut finalement animer suffisamment et pertinemment les personnes impliquées pour qu'elles

puissent cheminer sur ces plans en se sentant totalement libres et bien. Le perfectionnement théorique et pratique qu'elles ont reçu ainsi que la discussion ouverte que cela engendra contribuent aussi à ce changement positif souhaité.

4.4.3.5 (Pour l'objectif: En mai 1981, dans le cadre du dépistage, du diagnostic, du traitement, du suivi, etc..., des troubles d'articulation, il y aura plus de jardinières qui auront reçu de l'aide de la part de chacun des intervenants suivants: parents, collègues enseignant(e)s, orthopédagogue, rééducatrice du langage, conseiller en adaptation scolaire, conseiller en français, orthophoniste, cliniques hospitalières, infirmière, directeurs d'école.)

Ici, c'est en essayant de démystifier l'intervention sur le plan du langage oral et par conséquent, d'augmenter l'implication des enseignantes sur ce même plan que nous croyons qu'elles seront plus nombreuses à désirer et à obtenir de l'aide au niveau du langage oral. Ainsi, la rééducatrice aura à stimuler, à motiver et à gagner la confiance des jardinières afin de les amener à cet objectif.

4.4.3.6 (Pour l'objectif: En mai 1981, les jardinières auront augmenté le niveau de leur satisfaction par rapport à ce qui se fait dans leur école et dans leur milieu face aux problèmes d'articulation.)

C'est en répondant le mieux possible à tous les besoins des jardinières et en orchestrant les interventions des différents intervenants par rapport au langage oral que la rééducatrice du langage réussira sans doute à augmenter le niveau de satisfaction des enseignantes de maternelle relativement à ce qui se fait dans leur école et dans leur milieu face aux problèmes d'articulation.

4.4.3.7 (Pour l'objectif: En mai 1981, la perception des jardinières face au rôle de la rééducatrice du langage se sera modifiée.)

A nouveau, il devient difficile de structurer une action dans le but de modifier la perception de personnes. Mais nous pouvons à tout le moins espérer que, lorsque les jardinières sauront quelles interventions s'imposent, de quelle façon les exécuter et aussi lorsqu'elles accepteront d'intervenir auprès des enfants identifiés comme ayant des difficultés de langage, elles ne verront plus la rééducatrice du langage comme une personne pouvant régler tous les problèmes de langage mais plutôt comme un agent d'information, d'aide et de support.

Ces pré-requis au changement sont finalement les sujets principaux de l'intervention de la rééducatrice du langage auprès des enseignantes de maternelle.

4.5 Evaluation du modèle d'intervention et d'organisation.

4.5.1 Observation.

4.5.1 a) Présentation.

L'observation est un moyen discret de repérer certains besoins au niveau du langage oral chez l'enfant, et ce, d'une façon naturelle puisque ça se fait au cours d'une activité de classe où l'enfant est impliqué. En effet, c'est ainsi que se déroula, en novembre 1980 et en juin 1981, l'observation systématique de tous les enfants de maternelle; on observa aussi, de façon informelle, tout au long de l'année. Les observatrices furent la rééducatrice du langage et la jardinière (observation quotidienne et/ou lors d'une activité).
L'observation avait pour but de dépister les enfants qui avaient des besoins particuliers sur le plan du langage oral; bien sûr, lorsque les difficultés de l'enfant étaient mineures, le dépistage devenait alors diagnostic et nul n'était besoin d'investiguer davantage pour préciser celles-ci.

4.5.2 Test d'articulation et de parole, Grégoire 79
(Annexe II du rapport d'étape).

4.5.2 a) Présentation.

Lorsque l'observation ne suffisait pas à identifier clairement les difficultés des enfants sur le plan du langage oral, les jardinières et/ou la rééducatrice du langage (ou l'orthophoniste du D.S.C. du C.H.U.L., dans des cas graves), avaient alors recours à ce test, qui contient l'évaluation de vingt (20) phénomènes (en position initiale, médiane et finale) ainsi que l'évaluation de différents groupes consonnantiques.

Facile d'utilisation et rapide à faire passer, il permet d'obtenir une image assez fidèle du profil des enfants au niveau de l'articulation et de la parole. D'autant plus que, lors des cinq (5) demi-journées de formation sur le langage reçues l'an passé, au moins deux (2) d'entre elles furent prises afin d'habiliter les jardinières à utiliser ce test. Des images représentant les mots évaluateurs l'accompagnaient. Plusieurs enseignantes l'avaient alors expérimenté.

C'est ainsi que, vers novembre 1980 et juin 1981, 19 enfants étaient soumis à ce test qui, aux dires des enfants eux-mêmes, est amusant et facile.

4.5.1,4.5.2 b) Méthode d'analyse.

Afin de compiler les résultats des observations et ceux des tests, ce qui permettait d'obtenir un portrait individuel et d'ensemble des enfants ayant été observés ou testés, il devenait nécessaire d'utiliser une grille d'analyse (Annexe I du rapport d'étape, annexe II). C'est en comparant celles-ci (Novembre 1980, juin 1981) que nous pourrons faire ressortir les changements manifestés chez les enfants de maternelle en langage oral.

4.5.1,4.5.2 c) Présentation des résultats.

(Concernant l'objectif: En mai 1981, le nombre des troubles du langage oral, et particulièrement ceux de l'articulation et de la parole, aura diminué chez les enfants de maternelle.)
Ils apparaissent en détails à l'annexe II; ici, nous résumerons les résultats les plus importants, et dans l'ensemble.

Enfants: . Au total, 63 furent identifiés comme ayant des besoins particuliers en langage oral au mois de novembre 1980, soit 12.4% de la clientèle globale de maternelle.

. En juin 1981, 21 enfants ne présentaient plus aucune difficulté (33.3% de la clientèle identifiée), 36 avaient progressé (57.1% de

la clientèle identifiée) et 6 étaient demeurés stable (9.5% de la clientèle identifiée).

- Au cours de l'année, 7 enfants furent suivis en clinique d'orthophonie (11.1% de la clientèle identifiée).

- Et finalement, 8 furent vus par l'orthophoniste du D.S.C. du C.H.U.L. (12.7% de la clientèle identifiée) pour consultation.

Difficultés:

Pour l'ensemble des 63 enfants pré-cités, on releva 261 difficultés en novembre 1980. Par contre, en juin 1981, 154 d'entre elles se sont résorbées complètement (59%), 74 sont en voie d'acquisition (28.4%) et 33 sont restées à l'état stationnaire (12.6%).

4.5.1/4.5.2 d) Interprétation et discussion des résultats.

Pour ce qui est des enfants éprouvant d'importantes difficultés en langage oral, ils ont reçu les services attendus puisque les mesures qui s'imposaient furent prises afin de les référer en clinique d'orthophonie et que, de fait, ils y furent admis; ceci, grâce aux démarches des intervenants du milieu scolaire et familial, et à l'influence de l'orthophoniste du D.S.C. du C.H.U.L..

En ce qui a trait aux autres enfants identifiés, tous reçurent une attention particulière par le biais d'une intervention individuelle, semi-collective ou collective, guidée à quelques occasions par l'orthophoniste du D.S.C. du C.H.U.L. (dans les cas les plus nébuleux) et menée de front par la rééducatrice du langage et/ou la jardinière, appuyée(s) à maintes reprises par les parents.

Ainsi, il y eût des interventions auprès des enfants identifiés comme ayant des besoins particuliers au niveau du langage oral, et, il y eût diminution des troubles chez ces enfants. Mais attention, il ne faut pas pour autant établir aveuglément et hâtivement de causalité entre ces deux faits. Car en plus des interventions sus-mentionnées, il y a d'autres facteurs possibles de changement: la maturation de l'enfant, l'influence des autres enfants, la télévision avec ses émissions enfantines, les rapports affectifs, familiaux, sociaux, scolaires que l'enfant établit, ... Qui peut dorer son blason, prétendant qu'il est "la" cause des changements positifs observés chez les enfants? Qu'est-ce qui déclenche un désir d'apprendre? D'où vient le fait que l'enfant accepte de modifier certaines habitudes langagières créant ainsi un déséquilibre à l'intérieur de son propre organigramme? Autant de questions qui resteront sans réponse, du moins dans cette recherche.

Une chose est sûre: les interventions décrites antérieurement sont un des éléments faisant partie de l'ensemble des facteurs de changement qui influencèrent les acquisitions de langage des enfants. De toute façon, l'important c'est d'avoir aidé l'enfant, c'est de l'avoir vu positivement; bref, c'est de l'avoir respecté en tant qu'être humain avec ses ressemblances et ses "différences"!

Donc, le sous-objectif est atteint mais la cause des diminutions des troubles du langage oral ne demeure que partiellement connue.

4.5.3 Questionnaire de recherche (Annexe VI du rapport d'étape, Annexe III).

4.5.3 a) Présentation.

Ce questionnaire comporte six sections et, au total, 144 questions à réponses variées (simple, combinée, numérique, écrite) et 60 occasions de fournir des commentaires à sa réponse.

La première section concerne l'information que les répondantes voulurent bien déclarer avoir reçue sur différents aspects relatifs au langage, aux troubles, au rôle de chacun des agents, à la pédagogie du langage dans une perspective d'intégration...

Elle concerne aussi certaines attitudes des répondantes face aux troubles, aux enfants qui en présentent, à la pédagogie du langage auprès de ces enfants.

La seconde section interroge les répondantes sur leur intérêt à recevoir de l'information, à quel degré, et de quelle(s) source(s), sur les mêmes sujets qu'en première section.

La troisième section demande aux répondantes si elles ont reçu de l'aide de différents agents, à quelle(s) occasion(s) et à quel niveau elles en ont été satisfaites.

La quatrième section touche une deuxième fois la corde sensible de l'intérêt des répondantes, cette fois à recevoir de l'aide de différents agents, et pourquoi et à quel niveau d'intérêt.

La cinquième section évalue le degré de satisfaction face à la situation actuelle relativement aux problèmes d'articulation dans l'école et dans le milieu.

Enfin, la sixième section demande à chaque répondante de tracer le programme d'action de la rééducatrice du langage dans différents secteurs, et de dire à quel niveau d'intérêt elle la voit oeuvrer dans ces secteurs.

Toutes les jardinières des commissions scolaires Lotbinière et Marie-Victorin eurent à répondre à ce questionnaire à deux moments différents. D'abord, en novembre 1979, alors qu'il servit à faire ressortir le plus d'indications possible sur les points ci-haut décrits et ainsi, pouvoir définir avec précision l'intervention de la rééducatrice du langage et, par conséquent, les objectifs de la recherche. Puis en mai 1981, il devint l'outil qui permettra d'obtenir une seconde image de ce que pensent les répondantes à propos du langage oral. C'est ainsi que nous serons en mesure d'évaluer si les objectifs du projet furent atteints; pour ce faire, nous n'utiliserons que les réponses des jardinières qui ont déjà rempli le questionnaire en novembre 1979 (douze à l'époque, mais huit seulement cette fois; car une était absente et trois ne remirent pas le questionnaire) afin d'obtenir une comparaison honnête des situations.

Nous connaîtrons aussi les besoins de toutes les répondantes (huit anciennes et cinq nouvelles) pour ce qui est de l'information et de l'aide qu'elles désirent recevoir.

4.5.3 b) Méthode d'analyse.

Tel que nous venons de le mentionner, nous exposerons les résultats des chapitres 1, 3, 5 et 6 des questionnaires de recherche de novembre 1979 et de mai 1981 par rapport à chacun des objectifs spécifiques qui s'y rapportent.

Nous serons alors en mesure de constater si ces sous-objectifs et si l'objectif général furent atteints. Les chapitres 2 et 4 eux, serviront à justifier quelques recommandations qui viendront plus loin dans le rapport.

4.5.3 c) Présentation des résultats.

L'annexe IV nous en fait une description complète et détaillée. Toutefois, on ne trouvera ci-après que les synthèses descriptives et/ou les tableaux les plus représentatifs des résultats obtenus, par tranches, pour chacune des 4 sections du questionnaire qui nous intéressent.

4.5.3 d) Interprétation et discussion des résultats.

Après chaque tranche de présentation des résultats suivra immédiatement l'interprétation et la discussion de celle-ci, pour finalement aboutir sur une conclusion traitant de l'objectif général.

4.5.3.c.1 Information reçue.

(Concernant les objectifs: En mai 1981, les jardinières auront augmenté leurs connaissances en ce qui concerne les troubles d'articulation.

En mai 1981, les jardinières auront augmenté le degré de leur satisfaction en ce qui concerne l'information qu'elles auront reçue en rapport avec les troubles d'articulation.)

Les J1 (Jardinières novembre 1979) avaient déclaré avoir reçu de l'information sur 35.5% des sujets proposés alors que les J2 (Jardinières mai 1981) disent en avoir reçue sur 71.6% des thèmes; donc, une augmentation moyenne de 36.1%.

Le degré de satisfaction, par groupe, est le suivant:

	J1	J2
Sources mentionnées	2.3	2.7
Sources mentionnées et non-mentionnées	2.1	2.5

Dans les deux cas, la satisfaction est supérieure en J2 de 0.4/4 i.e de 10%.

4.5.3.d.1 Interprétation et discussion de "l'information reçue".

Il est de toute évidence ici que les deux objectifs spécifiques furent atteints étant donné que les résultats prouvent bel et bien une augmentation des connaissances des répondantes de 36.1% et une augmentation de leur satisfaction en rapport avec cette information, de 10%.

On se souviendra des cinq (5) sessions de formation données par l'orthophoniste du D.S.C. du C.H.U.L. qui sont assurément la clé de cette augmentation de connaissances et de satisfaction (Annexe V). Il ne faudrait pas non plus négliger le suivi assuré à cette formation par l'auteur des cours, par les rééducateurs du langage et par des documents distribués aux personnes qui assistèrent aux cours. Les activités que la rééducatrice du langage fit en classe cette année et la stimulation qu'elle créait doivent être aussi considées.

Enfin, la pertinence des informations et le respect du rytme d'apprentissage des gens en cause sont probablement les essences de la satisfaction des répondantes.

4.5.3.c.2 Les opinions.

(Concernant l'objectif: En mai 1981, les jardinières auront modifié leurs opinions en ce qui concerne les troubles d'articulation.)

Les opinions sont traitées en deux parties: les avis et les prises de positions.

Les avis:

- Il faudrait régler les problèmes d'articulation au cours de la maternelle (oui - non).

	J1	J2
OUI%	75.0	85.7

Commentaires: "Du moins, essayer" car "ça dépend de la maturité de l'enfant".

Remarques: Plus grande implication des gens; donc, modification positive.

- L'enseignement du langage à la maternelle devrait comporter des exercices systématiques d'articulation (oui-non).

	J1	J2
OUI%	83.3	71.4

Commentaires: "Oui, sous forme de jeu" mais "on répond aux besoins".

Remarques: Les jardinières s'éloignent de la rigidité des exercices; donc, modification positive.

- La rééducation d'un trouble d'articulation entre 5 et 8 ans implique un traitement en clinique (à l'école ou à l'hôpital). (oui - non).

	J1	J2
OUI%	58.3	71.4

Commentaires: "Dépendant de la gravité du trouble".

Remarques: Les commentaires viennent nuancer cette modification et la rendent positive par la compréhension correcte de l'utilisation des cliniques d'orthophonie.

- Entre 5 et 8 ans les troubles d'articulation se règlent d'eux-mêmes, par maturation.

	J1	J2
OUI%	16.7	33.3

Commentaires: Un commentaire résume bien tous les autres "souvent mais on ne peut être catégorique".

Remarques: Cette souplesse est saine, par conséquent, positive.

- Les parents ne devraient pas être impliqués dans la rééducation à l'école des troubles d'articulation.

	J1	J2
OUI%	0.0	0.0

Commentaires: "On se doit de les impliquer" car "leur rôle est primordial".

Remarques: C'est ce qu'on pourrait appeler un négativisme positif!

- Il est trop tard, après la 1re année, pour que l'école s'occupe de la rééducation des troubles d'articulation.

	J1	J2
OUI%	0.0	0.0

Commentaires: "Il n'est jamais trop tard" mais "il est préférable de commencer assez tôt".

Remarques: Donc, un autre négativisme positif.

- Les enfants qui ont des troubles d'articulation en 1re année auront des difficultés d'apprentissage.

	J1	J2
OUI%	41.7	57.1

Commentaires: Les OUI comme les NON ne sont pas catégoriques pour autant: "peut-être—pas nécessairement".

Remarques: La souplesse apportée par les commentaires rend les réponses sensées.

Les prises de position:

Le dépistage, le diagnostic et la rééducation, c'est l'affaire, au dire des répondantes:

AGENTS	J1		J2	
	(%)	Ordre	(%)	Ordre
Parents	55.6	3	50.0	5
Jardinières	75.0	1	62.5	4
Titulaires de 1re année	25.0	7	25.0	6
Orthopédagogues	66.7	2	66.7	2
Rééducateur du langage	41.7	5	95.8	1
Infirmière	33.3	6	25.0	6
Clinique	44.4	4	66.7	2

On remarquera que l'ordre subit une modification moyenne de 71.4%.

4.5.3.d.2 Interprétation et discussion "des opinions".

Les résultats en rapport avec les "avis" et les "prises de position" nous démontrent facilement qu'il y eût modification des "opinions". En effet, sur sept (7) "avis", cinq (5) furent modifiés et les remarques au bas de chaque question nous indiquent que ces modifications, comme les deux (2) non-modifications furent positives.

Quant aux "prises de position", un changement de 71.4% de l'ordre des intervenants vient s'ajouter comme preuve d'atteinte de l'objectif spécifique.

Maintenant, la modification des "opinions" est dûe à quel(s) phénomène(s)? L'acquisition de nouvelles connaissances, les échanges avec d'autres personnes (orthophoniste, rééducatrice du langage, orthopédagogue, ...) et les réflexions personnelles que cela entraîne, en sont fort probablement responsables, du moins en partie.

4.5.3.c.3 Les attitudes.

(Concernant l'objectif: En mai 1981, les jardinières auront modifié leurs attitudes en ce qui concerne les troubles d'articulation.)

Dix-neuf (19) questions ayant trait à l'engagement direct des répondantes, soit à prendre contact avec l'aide extérieure, soit à initier des gestes ou des comportements face à des enfants présentant des troubles d'articulation, constituaient cette section.

Au total, les deux groupes ont présenté les taux suivants d'engagement (en %).

J1: 68.5	J2: 83.3

4.5.3.d.3 Interprétation et discussion des "attitudes".

Nul n'est besoin de rajouter quoi que ce soit pour aboutir à l'évidence du changement d'attitude des répondantes et de l'accès à l'objectif mentionné auparavant. En effet, puisque nous pouvons constater une modification positive de l'ordre de 14.8%.

Finalement, obtenir suffisamment de connaissances et de support sur le plan du langage oral, faire confiance et se sentir à l'aise et libre avec les personnes-ressources rattachées au projet, ceci ajouté à une intention réelle de bien faire constituent possiblement la règle d'or d'une fraction des causes du changement produit chez les jardinières relativement à leur engagement.

4.5.3.c.4 Aide reçue.

(Concernant l'objectif: En mai 1981, dans le cadre du dépistage, du diagnostic, du traitement, du suivi, etc., des troubles d'articulation, il y aura plus de jardinières qui auront reçu de l'aide de la part de chacun des intervenants suivants: parents, collègues enseignant(e)s, orthopédagogue, rééducatrice du langage, conseiller en adaptation scolaire, conseiller en français, orthophoniste, cliniques hospitalières, infirmière, directeurs d'école.)

Dans l'ensemble, l'aide atteignit 30.0% des J1 et 37.5% des J2; elle fut attribuée surtout par les orthopédagogues et l'orthophoniste du D.S.C. du C.H.U.L. aux J1 et, en bonne majorité, par la rééducatrice du langage, l'orthophoniste du D.S.C. du C.H.U.L. et les parents aux J2, avec un taux de satisfaction globale de 1.5/4, exprimée pour 29.2% des réponses par J1, et de 2.6/4, dit pour 25.0% seulement des réponses par J2.

4.5.3.d.4 Interprétation et discussion de "l'aide reçue".

A priori, lorsque l'on regarde le % des jardinières qui reçurent de l'aide, on reste surpris de l'augmentation plutôt faible de 7.5%. Mais, en examinant attentivement les résultats, on se rend vite compte que l'image globale fausse, et de beaucoup, la réalité, qui est tout autre.

En effet, car cette moyenne de 37.5% se justifie facilement par le fait que les jardinières n'ont fait aucunement appel à certaines sources et à juste titre, puisqu'elles pouvaient compter sur le support de la rééducatrice du langage et de l'orthophoniste du D.S.C. du C.H.U.L..

Alors ce fait nous amène un autre son de cloche; parlons uniquement d'augmentation d'aide et éliminons complètement la diminution. Nous obtiendrons ainsi un % d'augmentation des réponses positives par rapport à l'aide reçue de 43.75%.

Là, nous pouvons affirmer carrément et sans gêne qu'il y a nettement plus de jardinières qui ont reçu de l'aide au cours de ce projet.

De plus, la rééducatrice du langage et l'orthophoniste du D.S.C. du C.H.U.L. peuvent vraiement s'octroyer beaucoup de mérite puisqu'elles sont citées toutes les deux à 100% des réponses exprimées; les parents aussi, étant donné qu'ils le sont à 62.5% des fois.

Et la satisfaction des répondantes, même si exprimée à un bas niveau (presqu'identique à celui de J2 de toute façon), reflète tout de même un taux fort acceptable de contentement.

4.5.3.c.5 Satisfaction face à la situation actuelle.

(Concernant l'objectif: En mai 1981, les jardinières auront augmenté le niveau de leur satisfaction par rapport à ce qui se fait dans leur école et dans leur milieu face aux problèmes d'articulation.)

Le taux global fut de 1.64/4 en J1 et de 2.39/4 en J2, et à nouveau partout plus favorable aux services locaux qu'aux services extérieurs.

4.5.3.d.5 Interprétation et discussion de "la satisfaction face à la situation actuelle".

Il ne fait nul doute que l'objectif pré-cité soit atteint puisqu'un écart moyen de 0.75/4, i.e. de 18.75% sépare les J1 des J2.

D'autant plus que les huit sujets sur lesquels s'exprimèrent les répondantes se sont retrouvés à la hausse.

Les thèmes, qui marquèrent davantage le pas sur les autres et ce parce qu'ils jouissent d'une augmentation qui se retrouvent en haut de l'augmentation moyenne, sont, et dans l'ordre: satisfaction par rapport au traitement ou à la rééducation des troubles d'articulation, en ce qui concerne les services pédagogiques, par rapport au diagnostic des troubles d'articulation, et par rapport à leur prévention. C'est tout à l'honneur des gens qui y sont impliquées, et la première personne qui nous vient à l'esprit est la rééducatrice du langage vu sa présence au sein des quatre sujets.

4.5.3.c.6 La tâche de la rééducatrice.

(Concernant l'objectif: En mai 1981, la perception des jardinières face au rôle de la rééducatrice du langage se sera modifiée.)

Ici, les deux moyennes d'intérêt pour toutes les attributions sont de 2.1/3.

Les résultats des responsabilités qui impliquent directement les répondantes sont les suivants:

J1: 2.63/3 J2: 2.84/3

Notons aussi que 24 attributions sur 25 subissent des modifications de J1 à J2 et que l'ordre de préférence des jardinières par rapport aux responsabilités attribuées à la rééducatrice du langage change dans une proportion de 84%.

4.5.3.d.6 Interprétation et discussion de "la tâche de la rééducatrice".

Le fait que les moyennes d'intérêt de toutes les attributions soient égales ne signifie pas pour autant l'absence de modification de la perception des jardinières face à la tâche de la rééducatrice.

Effectivement puisque 24 de ses 25 responsabilités changèrent, et que de toute façon, les fonctions attribuées à la rééducatrice du langage s'analysent une à une ou par sous-ensemble, étant donné qu'une baisse du niveau d'intérêt peut être aussi positive qu'une hausse peut être négative (dépendant de l'engagement en rapport avec cette attribution, par exemple).

De plus, ces moyennes ne sont pas représentatives parce que certaines attributions ne concernent pas directement les répondantes (décharger les orthopédagogues pour..., ou encore, animer les orthopédagogues dans ...).

Parlons plutôt des attributions qui sont en rapport direct avec les jardinières et qui les impliquent par l'engagement qui y est sous-jacent; elles sont les suivantes, autant pour J1 que pour J2:

- Dépistage au cours de la maternelle.
- Diagnostic des troubles dépistés à l'école.
- Rééducation dans chacune des écoles.
- Rééducation en classe et hors-classe.
- Rééducation en classe conjointement avec la jardinière.
- Conseils relatifs à l'intégration des enfants présentant des troubles du langage.
- Démonstration d'intégration en classe.
- Démonstration de rééducation aux jardinières intéressées.
- Trait d'union entre enseignants et parents.
- Trait d'union entre enseignants et cliniques.
- Trait d'union entre enseignants et orthopédagogues.

Il est agréablement surprenant de constater que toutes ces fonctions sont de loin au-dessus de la moyenne de l'ensemble de celles-ci (2.1).

De plus, même si en J1 les responsabilités implicantes s'élèvent déjà à un haut niveau d'intérêt (2.63/3 par rapport à 2.1), elles montent encore davantage en J2 (2.84/3 par rapport à 2.1), créant un fossé de 0.21/3, soit de 7%, entre J1 et J2.

Donc, à nouveau, nous pouvons constater que l'objectif spécifique soumis à ces résultats fut atteint et de façon positive.

Mais qu'est-ce qui provoque ces changements? Les connaissances acquises par les jardinières, leurs interventions vécues auprès des enfants en difficulté de langage oral, la modification de leurs opinions et de leurs attitudes, l'assurance de pouvoir compter sur des gens présents, actifs et stimulants, font certainement partie des facteurs qui ont amené les répondantes à modifier leur perception du rôle de la rééducatrice du langage.

4.5.3.e Conclusion.

"Mesurer l'impact d'une intervention sur le plan du langage oral, auprès d'enfants et d'enseignants de maternelle", voilà l'objectif général du projet qui, au terme de l'évaluation du modèle d'intervention et

d'organisation, fut réalisé puisque, tout au cours des interprétations et discussions des résultats, nous avons constaté que chacun des objectifs spécifiques fut mesuré, atteint et de manière positive.

C'est donc le projet tout entier qui revêt les couleurs de cet arc-en-ciel. Les personnes impliquées, de près ou de loin, n'ont qu'à se glorifier d'une telle réussite!

5. Impact social

5.1 Mesures prises pour informer les maîtres de la nature et de la portée de ce projet.

C'est à l'intérieur de journées pédagogiques que les personnes impliquées dans le projet furent informées de la nature et de la portée du projet "Orthophonie". Les personnes qui ont donné cette information sont: le conseiller en adaptation scolaire, le directeur des services de l'enseignement et le rééducateur du langage de l'an passé ainsi que celle de cette année.

5.2 Attitudes des maîtres.

Référer à l'annexe VII du rapport d'étape, au point 1.3, ainsi qu'à l'annexe IV du présent rapport, point 1.3.

6. Recommandations.

Les voici, sans plus de préambule.

- Que l'action principale continue d'être centrée sur les attitudes des agents d'éducation et secondairement sur leur instrumentation au niveau du traitement ou de la rééducation en classe des troubles mineurs du langage oral.

- Qu'on continue d'informer et d'aider les agents d'éducation scolaire et particulièrement ceux de niveau maternelle (Annexe IV, section 2 et 4).

- Que les jardinières aient davantage la possibilité de se rencontrer, d'échanger et de travailler ensemble sur le langage oral.

- Que les gens impliquées dans un projet ou dans toute autre action de ce genre soient informées et consultées.

- Que dans l'éventualité de la poursuite d'une action en langage oral, la rééducatrice du langage ou l'orthophoniste tienne compte des données qui lui sont fournies dans le présent document, afin de tracer son programme d'intervention.

- Que les parents soient encore impliqués dans l'intervention que fait l'école auprès de leur enfant.

- Que l'orthophoniste du D.S.C. du C.H.U.L. continue d'être rattachée aux Commissions Scolaires Lotbinière et Marie-Victorin, et que les enfants qu'elle réfère aux cliniques d'orthophonie puissent y avoir accès le plus rapidement possible, vu le sérieux de ces références.

. Que des cours obligatoires, portant sur le langage oral et favorisant le développement d'attitudes positives face à celui-ci, fassent partie du programme de formation des maîtres à l'élémentaire.

7. Bibliographie.

Elle se retrouve à l'annexe VI.

Citons que cette bibliographie donne la liste de volumes qui furent utilisés comme référence ou soutien en ce qui concerne les activités vécues avec les enfants, et/ou les informations échangées avec les jardinières.

8. Sommaire du projet.

Ce projet, centré sur le langage oral, s'échelonna sur une période de deux ans. S'adressant initialement aux enseignants de maternelle et de première année, aux orthopédagogues, aux directeurs d'école ainsi qu'à tous les enfants des Commissions Scolaires Lotbinière et Marie-Victorin, il fut réduit, la seconde année, presqu'essentiellement au niveau de la maternelle (enfants et enseignants).

Les trois grandes périodes de son existence furent la cueillette des données, l'intervention et l'évaluation.

La plupart des changements mesurables opérés furent cernés dans ce rapport final; mais combien en eut-il encore qui ne sont pas objectivables, ni visibles, et pourtant présents et bienfaiteurs?

9. Budget.

Référer à l'annexe VII.

10. Identification.

Nom du responsable du projet: Georgette Tremblay.

Nom du chercheur engagé par la Commission Scolaire et rédacteur de ce rapport: Mario Gauthier.

Signature du Directeur Général de la Commission Scolaire Lotbinière

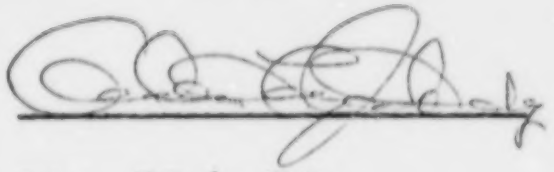

Date: 25 Août 81

Signature du Directeur Général de la Commission Scolaire Marie-Victorin

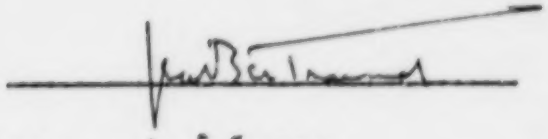

Date: ٢٥ أغسطس ١٩٨١

11. Résolution des Conseils des Commissaires des Commissions Scolaires.

A N N E X E S

I- Inventaire des enfants ayant besoin d'aide en langage oral (Réf. 1ère présentation du projet)

II- Grille d'analyse de la rééducatrice en langage - Juin 81

III- Questionnaire - Mai 81

IV- Analyse des réponses des questionnaires de recherche

V- Synthèse des évaluations des rencontres de formation en orthophonie (79-80) - Jardinières

VI- Bibliographie

VII- Budget

ANNEXE I

COMMISSION SCOLAIRE Lotbinière et Marie-Victorin

ECOLE Toutes les écoles

Première identification des enfants ayant des troubles de langage

	MATERNELLE	1re année	2e année	3e année	4e année	5e année	TOTAL
Articulation	24	13	8	3	1	2	51
Tr. parole	4	2	6	1	2	2	17
Retard de langage	4	4	4	1			13
Articulation - tr. parole	4	8	1	2	3		18
Tr. parole Retard langage	1	3	2	1	1		8
Articulation Tr. parole Retard langage	7	7	6	2	2	1	25
Bégaiement < Articulation, Tr. parole, Retard de langage	2	1	1	1	2	2	9
Bégaiement périodique	3		1	2	4	2	12
Enfant vu en clinique	3		2				5
TOTAL	52	38	31	13	15	9	158

Service de l'enseignement
02/79

ANNEXE II

L E G E N D E

o.	⟶	Cet enfant est suivi en clinique d'orthophonie.
g.	⟶	Cet enfant a un retard de développement généralisé.
V.	⟶	Cet enfant a subi une évaluation par l'orthophoniste du Département de Santé Communautaire.
R.	⟶	Cet enfant sera revu par l'orthophoniste du D.S.C.
OR	⟶	Cet enfant est pris en charge en orthopédagogie.
l.	⟶	Liste d'attente en clinique, en orthophonie.
l. ét.	⟶	4 enfants de langue étrangère.
X	⟶	Difficulté.
X –	⟶	En voie d'acquisition.
—	⟶	Difficulté surmontée.

Labiniere		p	t	k	b	d	g	m	n	ɲ	f	v	s	z	ʃ	ʒ	ɟ	r	ʃ	w	ɥ				
1	O.	●																					●	P.	
2	g.																							×	×
3a					–		–			×							–	–							× –
3b															× –	× –									
4a																								× –	× –
4b	a																							× –	× –
5	O.																					–	–	× –	–
6		–				–							× –	× –	× –	× –									–
7	O.																							× –	–
8	V.R																							×	
9																							× –		–
10			–	–											—	—									
11	V.R.				–			–							—	—		–						× –	× –
12													—	—	—	—									
13													× –	× –											
14										–	× –	× –	×	×	×	×									
15											–	–	—	—	—	—									
16													—	–	–	–									
17																								—	
18													–	→	× –	× –									
18a															× –	× –									
19												→					→								
20	V.R	–			→					–	–	→			× –	× –	–	–					×	×	
21													–	–											
22															× –	× –									
23		–	–			–	–								× –	v •		× –						× –	
24																									
25															—	—	—								—
26															—	—									
27															x –	x –									
28	V.			–								→			—	—		× –						× –	
29	p. r.m.										x –	x –	x	x	x	x									

Marie-Victorin		p	t	k	b	d	g	m	n	ɲ	f	v	s	z	ʃ	ʒ	ʧ	r	j	w	y	h asp. cons.	h lab. cons. fric.	Roland	Je
1													–		–										
2															–	–								–	–
3													x –	x –	x –	x –									
4																								x	
5																								x	
6	VR		x –	x –		x	x						–	–	–	–									
7																									
8			–	x –		–	–					.	–	–	–	–								x –	
9			→	–		–	–						–	– x	–	x –		→							–	–
10													–	–	–	–						–			
11			–	–				–													→	x		x –	x –
12																								x –	x –
13													x	x											
14	(R) l. ein																							x –	
15													–	–											
16	V		x –	x –									x –	x –									x –		
17										–							–					–			
18													x –	x –	x	x									
19										–			–	–	–	–							–		
20													–												
21	O			x –		–									x –		x –					x	x –		
22													x –	x –											
23	O				–	–	x –	–	–						x –	x –	–	→			→			x –	
24				–			→	.	–				→		–	–		x							
25		–		→	–			–	–						x –	x –							–		
26			–	→							–	–													
26a													x	x	x	x									
27	V l.										→	→	–	x	–	x		–						x	
28			–	–								–	–	–	–										
29													–	–				–							
30																						–			

ANNEXE III

COMMISSIONS SCOLAIRES LOTBINIERE
ET
MARIE - VICTORIN

PROJET ORTHOPHONIE

ENQUETE MAI 1981.

COMMISSION SCOLAIRE: _____

NOMBRE D'ANNEES D'ENSEIGNEMENT AU TOTAL: _____

NOMBRE D'ANNES D'ENSEIGNEMENT A LA COMMISSION SCOLAIRE: _____

SI PARENT D'ENFANT (S), DONNER SON (LEURS) AGE (S): _____

* J'AI REMPLI LE QUESTIONNAIRE EN NOVEMBRE 1979: OUI _____ NON _____

1- AU COURS DES DEUX DERNIERES ANNEES, J'AI RECU DE L'INFORMATION.

Rubriques	OUI	NON	SOURCES	NIVEAU DE SATISFACTION
	(cocher X)		(personnes, livres, cours, etc.)	4 = très élevé 3 = élevé 2 = moyen 1 = bas 0 = nul
(Bien vouloir répondre à chacune des questions et fournir tous les commentaires qui viennent à l'esprit.)				
1.1 Sur le développement normal du langage				
1.1.1 ... de 0 à 5 ans.	___	___	_____	☐
1.1.2 ... au cours de la maternelle.	___	___	_____	☐
1.1.3 ... au cours de la 1ère année	___	___	_____	☐

COMMENTAIRES:

_____

_____

1.2 Sur les troubles d'articulation				
1.2.1 ... les types de troubles, leurs causes...	___	___	_____	☐

1.2.2 ... leur dépistage, leur diagnostic (tests, évaluation...). ___ ___ _____ ☐

1.2.3 ... leur rééducation. ___ ___ _____ ☐

COMMENTAIRES:

_____

_____

1.3 Sur le rôle à attribuer aux parents

1.3.1 ... dans le dépistage des troubles d'articulation. ___ ___ _____ ☐

1.3.2 ... dans la rééducation des troubles d'articulation. ___ ___ _____ ☐

COMMENTAIRES:

_____

_____

1.4 Sur le rôle à attribuer (selon le cas) aux jardinières, aux titulaires de 1ère année

1.4.1 ... dans le dépistage, ☐

1.4.2 ... dans le diagnostic, ☐

1.4.3 ... dans la rééducation des troubles d'articulation. ☐

COMMENTAIRES:

1.5 Sur le rôle à attribuer aux orthopédagogues

1.5.1 ... dans le dépistage, ☐

1.5.2 ... dans le diagnostic, ☐

1.5.3 ... dans la rééducation des troubles d'articulation. ☐

COMMENTAIRES:

1.6 Sur le rôle à attribuer au rééducateur du langage

1.6.1 ... dans le dépistage, ___ ___ _____ ☐

1.6.2 ... dans le diagnostic, ___ ___ _____ ☐

1.6.3 ... dans la rééducation des troubles d'articulation. ___ ___ _____ ☐

COMMENTAIRES:

_____

_____

1.7 Sur le rôle à attribuer à l'infirmière

1.7.1 ... dans le dépistage, ___ ___ _____ ☐

1.7.2 ... dans le diagnostic, ___ ___ _____ ☐

1.7.3 ... dans la rééducation des troubles d'articulation. ___ ___ _____ ☐

COMMENTAIRES:

_____

_____

ANNEXE IV

ANALYSE DES REPONSES

DES

QUESTIONNAIRES DE RECHERCHE

I N T R O D U C T I O N

Ce document contient l'analyse des réponses fournies par les jardinières des commissions scolaires Lotbinière et Marie-Victorin, réponses issues des questionnaires de recherche auxquels elles eurent à répondre en novembre 1979 et en mai 1981.

Le principal but de ce document est de comparer les réponses que donnèrent les douze (12) jardinières en novembre 1979 avec les réponses que donnèrent ces mêmes jardinières (huit (8) seulement car une (1) était absente, et trois (3) ne remirent pas le questionnaire) en mai 1981, afin de pouvoir établir dans le rapport final si les objectifs spécifiques du projet furent atteints. Les sections 1, 3, 5 et 6 se rapportent directement à ce but particulier.

Et, le but secondaire de cet annexe est de nous faire connaître les besoins de toutes les jardinières (sections 2 et 4), ce qui nous servira d'arguments dans la partie "recommandations" du rapport final.

Ce travail traite de ces points et dans l'ordre suivant:

1. Information reçue,
2. Information désirée,
3. Aide reçue,
4. Aide attendue,
5. Satisfaction face à la situation actuelle,
6. Tâche du rééducateur.

Enfin, notons que dans les pages qui suivront, nous utiliserons le mot "rééducateur du langage" comme terme neutre, que "J1" correspondra au groupe des jardinières des commissions scolaires Lotbinière et Marie-Victorin qui répondirent au questionnaire en novembre 1979 et que "J2" correspondra au groupe des jardinières des commissions scolaires Lotbinière et Marie-Victorin qui répondirent au questionnaire en mai 1981.

S E C T I O N 1

CONNAISSANCES—OPINIONS—ATTITUDES

La section 1 comprend trois (3) parties: les connaissances, les opinions et les attitudes, et chacune des parties est traitée d'une façon particulière.

1.1

Les Connaissances.

1.1.1

C'est sous l'aspect "information reçue" que les répondantes furent interrogées quant aux connaissances qu'elles avaient en novembre 1979, et celles qu'elles reçurent au cours des deux (2) années du projet. De plus, nous serons informés des sources de leurs connaissances et nous connaîtrons le degré de satisfaction qu'elles retirèrent de cette information.

1.1.2

Résultats.

1.1.2.1

Information reçue dans l'ensemble.

Les J1 avaient déclaré avoir reçu de l'information sur 35.5% des sujets proposés alors que les J2 disent en avoir reçue sur 71.6% des thèmes; donc, une augmentation moyenne de 36.1%.

1.1.2.1.1

Comparaison des thèmes, par ordre quantitatif d'information reçue pour chaque groupe.

SUJETS	JI		J2	
	% Rép. Positi.	Ordre	% Rép. Positi.	Ordre
1. Développement du langage - 0 ⇒ 5 ans.	91.7	1	100	1
2. Développement du langage: maternelle.	58.3	3	87.5	5
3. Développement du langage: première année.	0.0	11	40	11
4. Troubles d'articulation.	75.0	2	100	1
5. Rôle des parents.	29.2	6	93.75	4
6. Rôle des jardinières.	55.6	4	100	1
7. Rôle des orthopédagogues.	25.0	7	57.1	9
8. Rôle du rééducateur du langage.	0.0	11	85.7	6
9. Rôle de l'infirmière.	11.1	10	4.8	12
10. Rôle des cliniques d'orthophonie.	13.9	9	47.6	10
11. Troubles d'apprentissage en rapport avec troubles d'articulation.	50.0	5	71.4	7
12. Enseignement du langage dans perspective d'intégration.	16.7	8	71.4	7
MOYENNE	35.5%	——	71.6%	——

Remarques: Pour les sujets 8, 9 et 10, les J2 ont-elles vraiment compris que, vivre une situation avec une personne donne nécessairement de l'information sur son rôle!

1.1.2.1.2

Thèmes, par ordre quantitatif d'augmentation d'information reçue.

SUJETS	% d'augm.	Ordre d'augment.
1. Développement du langage: - 0 ⇒ 5 ans.	+8.3	11
2. Développement du langage: maternelle.	+29.2	8
3. Développement du langage: 1ère année.	+40.0	5
4. Troubles d'articulation.	+25.0	9
5. Rôle des parents.	+64.55	2
6. Rôle des jardinières.	+44.4	4
7. Rôle des orthopédagogues.	+32.1	7
8. Rôle du rééducateur du langage.	+85.7	1
9. Rôle de l'infirmière.	-6.3	12
10. Rôle des cliniques d'orthophonie.	+33.7	6
11. Troubles d'apprentissage en rapport avec troubles d'articulation.	+21.4	10
12. Enseignement du langage dans perspective d'intégration.	+54.7	3
MOYENNE	+36.1	—

Nota: onze (11) des douze (12) sujets ont enregistré une augmentation, dont "Rôle du rééducateur du langage" étant la plus forte.

1.1.2.2

Sources déclarées d'information.

Voyons maintenant quelles furent les sources qui véhiculèrent cette information. Celles-ci forment quatre (4) grandes classes et le tableau suivant indique le nombre de fois que chacune de ces classes a été mentionnée comme source d'information reçue, et le rang occupé par chaque source, ceci pour chaque groupe.

SOURCES	J1	ORDRE	J2	ORDRE
Cours	44	1	37	2
Livres	22	3	6	3
Personnes	43	2	55	1
Journées	3	4	3	4
Total	112	——	101	——

Nota: L'importance du nombre des deux (2) premières positions pour les J2, formant 91.1% de toutes les sources mentionnées.
La moyenne des sources mentionnées par jardinière est supérieure en J2 (J1 = 9.3, J2 = 12.6).

1.1.2.3

Niveau de satisfaction.

A chaque réponse positive d'information, les répondantes attribuaient un niveau de satisfaction, allant de 0 à 4.

1.1.2.3.1

Comparaison de la satisfaction par source mentionnée.

Le premier tableau indique les moyennes des degrés de satisfaction pour chaque source et pour l'ensemble des sources.

SOURCES D'INFORMATION	J1	J2
Cours	2.2	2.8
Livres	2.4	3.0
Personnes	2.35	2.4
Journées	2.2	—
MOYENNE DES 4	2.3	2.7

Nota: Abstraction faite de "journées" où il n'y eut aucune mention de la satisfaction, toutes les autres sources ainsi que la moyenne de l'ensemble de celles-ci se voient attribuer une augmentation de satisfaction.

1.1.2.3.2

Comparaison de la satisfaction globale.

Le second tableau compare la satisfaction moyenne des sources d'information mentionnées et la satisfaction moyenne de toutes les réponses positives vis-à-vis l'information (sources mentionnées et non-mentionnées), pour chaque groupe.

	J1	J2
Sources mentionnées	2.3	2.7
Sources mentionnées et non-mentionnées	2.1	2.5

Nota: A nouveau, lorsqu'il y a mention de la source, la satisfaction est légèrement supérieure.

Et surtout, nous pouvons remarquer que, dans les deux (2) cas (sources mentionnées, sources mentionnées et non-mentionnées), la satisfaction est supérieure en J2 de 0.4/4 (10%).

1.1.3

Commentaires exprimés.

Au nombre restreint de neuf (9), les commentaires se résume..t comme suit:

"Très bonne formation et documentation pertinente—Suivi pratique—même si c'est exigeant pour l'enseignant, nous pouvons faire participer positivement les parents—l'enseignant trouve difficile d'être éducateur et rééducateur—malheureusement, l'orthopédagogue ne peut consacrer qu'un

temps minime, ou aucun temps en maternelle—l'infirmière peut nous aider sur le plan "santé" de l'enfant."

1.1.4

Conclusion.

En guise de conclusion, nous résumerons les données de quelques tableaux vus précédemment dans cette première partie de la section 1:

-En moyenne, les jardinières ont augmenté leurs connaissances de 36.1%,

-De même qu'elles augmentaient de 10% leur satisfaction par rapport à cette information reçue,

-Mentionnant "personnes" et "cours" comme 91.1% des sources de cette information.

1.2

Les opinions.

Si on se souvient bien de cette partie de l'annexe du rapport d'étape, l'objectif des 10 questions de cette section était d'amener les répondantes, soit à exprimer leur avis sur certaines idées qui circulent dans le monde pédagogique autour des thèmes centraux du projet, soit à prendre position sur certains points. Chacune de ces questions mérite un traitement particulier, aussi seront-elles analysées une à une, quant aux avis exprimés

et aux commentaires fournis par les répondantes (J1, J2).

1.2.1

Les avis et les commentaires.

1.2.1.1

Il faudrait régler les problèmes d'articulation au cours de la maternelle (oui - non)

	J1	J2
(%) OUI	75.0	85.7

Commentaires: "Du moins, essayer" car "ça dépend de la maturité de l'enfant".

Remarques: Plus grande implication des gens.

1.2.1.2

L'enseignement du langage à la maternelle devrait comporter des exercices systématiques d'articulation (oui - non).

	J1	J2
(%) OUI	83.3	71.4

Commentaires: "Oui, sous forme de jeu" mais "on répond aux besoins".

Remarques: Les jardinières s'éloignent de la rigidité des exercices.

1.2.1.3

La rééducation d'un trouble d'articulation entre 5 et 8 ans implique un traitement en clinique (à l'école ou à l'hôpital). (oui - non).

	J1	J2
(%) OUI	58.3	71.4

Commentaires: "Dépendant de la gravité du trouble".

Remarques: Les commentaires viennent nuancer cette modification et la rendent positive par la compréhension correcte de l'utilisation des cliniques d'orthophonie.

1.2.1.4

Entre 5 et 8 ans les troubles d'articulation se règlent d'eux-mêmes, par maturation.

	J1	J2
(%) OUI	16.7	33.3

Commentaires: Un commentaire résume bien tous les autres "souvent mais on ne peut être catégorique".

Remarques: Cette souplesse est saine.

1.2.1.5

Les parents ne devraient pas être impliqués dans la rééducation à l'école des troubles d'articulation.

	J1	J2
(%) OUI	0.0	0.0

Commentaires: "On se doit de les impliquer" car "leur rôle est primordial".

Remarques: C'est ce qu'on pourrait appeler un négativisme positif!

1.2.1.6

Il est trop tard, après la première année, pour que l'école s'occupe de la rééducation des troubles d'articulation.

	J1	J2
(%) OUI	0.0	0.0

Commentaires: "Il n'est jamais trop tard" mais "il est préférable de commencer assez tôt".

Remarques: Idem à 1.2.1.5

1.2.1.7

Les enfants qui ont des troubles d'articulation en première année auront des difficultés d'apprentissage.

	J1	J2
(%) OUI	41.7	57.1

Commentaires: Les OUI comme les NON ne sont pas catégoriques pour autant: "Peut-être—pas nécessairement".

Remarques: La souplesse apportée par les commentaires rend les réponses sensées.

Nota: Cinq (5) avis sur sept (7) se sont modifiés et les "remarques" au bas de chaque question nous démontrent que ces modifications, comme les deux (2) non-modifications sont positives.

1.2.2

Les prises de position et les commentaires.

Trois questions plaçaient les répondantes dans une situation d'allure décisionnelle: "... c'est l'affaire de ...". Quel (s) organigramme (s) d'intervention et de responsabilité les répondantes favorisaient-elles face aux phénomènes proposés: dépister, diagnostiquer, rééduquer les troubles d'articulation, en novembre 1979 et en mai 1981.

1.2.2.1

Nombre de fois en % où chacun des agents fut mentionné par groupe de jardinières, en regard de chaque responsabilité.

1.2.2.1.1

Le dépistage, c'est l'affaire...

AGENTS	J1(%)	J2(%)
Parents	100.0	87.5
Jardinières	100.0	100.0
Titulaires 1re année	25.0	37.5
Orthopédagogues	58.3	75.0
Rééducateur du langage	16.7	87.5
Infirmière	41.7	50.0
Clinique	8.3	62.5
Autres	0.0	0.0

Commentaires: Il n'y a que deux (2) commentaires exprimés et ils viennent expliciter les réponses des répondantes.

Nota: Les jardinières s'attribuent vraiment cette responsabilité.

1.2.2.1.2

Le diagnostic, c'est l'affaire...

AGENTS	J1(%)	J2(%)
Parents	16.7	25.0
Jardinières	58.3	50.0

AGENTS	J1(%)	J2(%)
Titulaires 1re année	16.7	25.0
Orthopédagogues	83.3	75.0
Rééducateur du langage	25.0	100.0
Infirmière	41.7	25.0
Clinique	25.0	50.0
Autres	0.0	0.0

Commentaires: Un seul exprimant que le rééducateur pourrait se faire aider au besoin.

Nota: Cent pour cent (100%) des fois, on voit le rééducateur du langage faire ce travail.

1.2.2.1.3

La rééducation, c'est l'affaire...

AGENTS	J1(%)	J2(%)
Parents	50.0	37.5
Jardinières	66.6	37.5
Titulaires 1re année	33.3	12.5
Orthopédagogues	58.3	50.0
Rééducateur du langage	83.3	100.0
Infirmière	16.7	——

AGENTS	J1(%)	J2(%)
Clinique	100.0	87.5
Autres	——	——

Commentaires: Dans les commentaires comme dans leurs réponses, les jardinières s'excluent presque complètement de la rééducation. Elles se voient surtout "pour la stimulation", "dans les cas très légers de rééducation" ou du moins "supportées fortement par le rééducateur du langage". Toutes disent par contre qu'un "travail de collaboration" s'impose.

1.2.2.2

Tableaux—synthèse.

1.2.2.2.1

Comparaison de l'ordre des agents pour l'ensemble des responsabilités.

Ce premier tableau ramène les trois (3) tableaux précédents en un seul afin de déterminer l'ordre dans lequel les différents agents ont été désignés pour endosser l'ensemble des trois (3) responsabilités mentionnées à l'entête de chacun des trois (3) tableaux précédents: dépister, diagnostiquer, rééduquer.

	J1		J2	
AGENTS	(%)	Ordre	(%)	Ordre
Parents	55.6	3	50.0	5
Jardinières	75.0	1	62.5	4
Titulaires de 1re année	25.0	7	25.0	6
Orthopédagogues	66.7	2	66.7	2
Rééducateur du langage	41.7	5	95.8	1
Infirmière	33.3	6	25.0	6
Clinique	44.4	4	66.7	2

Nota: L'ordre subit une modification moyenne de 71.4%.

Le premier rang est maintenant occupé par le rééducateur du langage avec un écart de 29.1% le séparant des agents qui le suivent en seconde position, ce qui diffère de J1, car l'écart entre la première et la deuxième place était seulement de 8.3%.

De plus, en J1, il y a une différence de 50% entre le premier et le dernier rang alors qu'en J2, cette différence est devenue de 70.8%.

Remarques: Ainsi, les jardinières ne se voient plus comme les premières responsables du langage oral des enfants mais octroient maintenant cette tâche au rééducateur du langage.

1.2.2.2.2

Différence moyenne du nombre de fois (en %) attribués à chaque agent pour l'ensemble des responsabilités.

AGENTS	Différence (%) entre J1 et J2
Parents	5.6
Jardinières	12.5
Titulaires de 1re année	0.0
Orthopédagogues	0.0
Rééducateur du langage	54.1
Infirmière	8.3
Clinique	22.3
Moyenne	14.7

Nota: Les différences marquées du rééducateur du langage, des cliniques et des jardinières.

1.2.2.2.3

Comparaison du nombre moyen d'agents par chacune et pour l'ensemble des responsabilités.

Le troisième tableau-synthèse concerne le nombre moyen d'agents par lequel les répondantes voudraient voir assumer chacune et l'ensemble des responsabilités.

	Dépistage		Diagnostic		Rééducateur		Ensemble	
	J1	J2	J1	J2	J1	J2	J1	J2
Nombre de mentions	42	40	32	28	49	26	123	94
Nombre de jardinières	12	8	12	8	12	8	36	24
Nombre d'agents	3.5	5	2.7	3.5	4.1	3.25	3.4	3.9
Nombre arrondi	4	5	3	4	4	3	3	4

Nota: Pour chaque responsabilité et pour l'ensemble des responsabilités, il y a une différence d'un agent à chaque endroit.

Aussi, les agents désignés ainsi que leur ordre de mention sont changés.

Dépistage:

J1: Parents—Jardinières—Orthopédagogues—infirmières.

J2: Jardinières—Parents et rééducateur du langage (ex equo)—orthopédagogues—clinique.

Diagnostic:

J1: Orthopédagogues—Jardinières—Infirmières.

J2: Rééducateur du langage—orthopédagogues—clinique et jardinières (ex équo).

Rééducation:

J1: Clinique—Rééducateur du langage—Jardinières—Orthopédagogues.

J2: Rééducateur du langage—Clinique—Orthopédagogues.

Moyenne:

J1: Jardinières—Orthopédagogues—Parents.

J2: Rééducateur du langage—Clinique et Orthopédagogues (ex equo)—Jardinières.

1.2.3

Conclusion.

La deuxième partie de la section 1 nous démontre du changement tant dans les avis et commentaires que dans les prises de position et commentaires. Maintenant, ces changements sont-ils positifs ou négatifs? Le but de ce travail n'est pas d'en juger, mais bien d'illustrer les faits tels qu'ils sont.

1.3

Les attitudes.

Il n'est pas toujours facile de distinguer un avis d'une opinion et encore moins une opinion d'une attitude ou d'une prise de position.

Pour les fins de cette enquête, nous avons considéré comme attitude "tout comportement postérieur au dépistage, par le répondant, d'un trouble d'articulation chez un enfant".

Les questions relatives aux attitudes sont formulées d'une façon très "personnalisante", impliquant la répondante directement: "je" ferais telle ou telle chose...

Ce sont les questions 1.14, 1.16 et de 1.23.1 à 1.24.13 inclusivement. Elles se subdivisent en deux (2) catégories: une première, qui investigue les réactions des répondantes à quelques suggestions relatives aux contacts à établir avec les différents agents, et une seconde qui invite les répondantes à exprimer leurs attitudes, concrètement vécues en classe, devant des enfants présentant des troubles d'articulation.

Ces deux (2) catégories de questions seront traitées séparément sous les rubriques "contacts" et "en classe".

1.3.1

Contacts.

Cette sous-section englobe quatorze (14) questions c'est-à-dire de 1.24.1 à 1.24.6.3 inclusivement, puis de 1.24.11 à 1.24.13 inclusivement.

Nous comparerons les deux (2) groupes J1 et J2 en donnant les résultats bruts d'abord, puis les commentaires exprimés par les répondantes. Chaque question est introduite par "Quand je m'aperçois qu'un enfant de ma classe présente un trouble d'articulation..."

1.3.1.1

... Je note le trouble qu'il présente.

	J1	J2
(%) OUI	91.7	100.0

Commentaires: Ils nuancent les réponses: "Du mieux que je peux", "je note et demande au rééducateur du langage de préciser".

1.3.1.2

... Je demande à l'orthopédagogue de le voir et d'établir un diagnostic précis.

	J1	J2
(%) OUI	41.7	42.9

Commentaires: Les NON justifient leur réponse en soulignant que les "orthopédagogues ne viennent pas en maternelle dans leur école".

1.3.1.3

... Je demande à l'orthopédagogue des conseils...

	J1	J2
(%) OUI	75.0	71.4

Commentaires: Une seule répondante nous fait part de son commentaire: "je demande au rééducateur du langage...".

Remarques: C'est normal que les jardinières se soient un peu éloignées de l'orthopédagogue: par la force des choses (Rf. 1.3.1.2) ou à cause de la présence d'un rééducateur du langage.

1.3.1.4

... Je communique avec les parents...

1.3.1.4.1

... pour leur demander de faire voir ou traiter l'enfant.

	J1	J2
(%) OUI	66.7	57.1

Remarques: Cette baisse semble positive car elle met en évidence l'implication de l'école face aux difficultés de langage des enfants.

1.3.1.4.2

... pour leur demander de venir me voir.

	J1	J2
(%) OUI	66.7	100.0

1.3.1.4.3

... pour leur dire quoi faire.

	J1	J2
(%) OUI	66.7	100.0

1.3.1.4.4

...pour leur demander de collaborer à ce qui va être entrepris à l'école.

	J1	J2
(%) OUI	66.7	100.0

Commentaires: Ils indiquent qu'elles se font aider par le rééducateur du langage ou encore par l'orthopédagogue.

1.3.1.5

... j'en parle au Principal de mon école.

	J1	J2
(%) OUI	66.7	100.0

Commentaires: Une répondante précise: "pour demander l'aide de personnes-ressources".

1.3.1.6

... je demande au psychologue...

1.3.1.6.1

... d'établir un diagnostic du trouble en question.

	J1	J2
(%) OUI	25.0	14.3

Remarques: Cette baisse semble positive puisque le psychologue n'est pas qualifié pour ce genre de travail et par conséquent, la demande d'aide serait davantage faite au rééducateur du langage.

1.3.1.6.2

... de me donner des informations sur le fonctionnement intellectuel de cet enfant.

	J1	J2
(%) OUI	66.7	71.4

1.3.1.6.3

... de voir si l'enfant a des problèmes affectifs.

	J1	J2
(%) OUI	75.0	71.4

Commentaires: Aucun.

1.3.1.7

... je tiens un dossier de l'évolution du trouble d'articulation de l'enfant.

	J1	J2
(%) OUI	41.7	57.1

Commentaires: Aucun.

1.3.1.8

... je tiens les parents au courant de cette évolution.

	J1	J2
(%) OUI	66.7	85.7

Commentaires: Aucun.

1.3.1.9

... autres réactions.

Aucune.

1.3.2

En classe.

Cette sous-section regroupe sept (7) questions: 1.14, 1.16, 1.23.1, 1.23.2, puis 1.24.7 à 1.24.10 inclusivement. Résultats bruts et commentaires sont ici présentés et analysés.

1.3.2.1

Ayant dépisté un enfant qui présente un trouble d'articulation.

1.3.2.1.1

... je saurais identifier ce trouble.

	J1	J2
(%) OUI	61.0	62.7

1.3.2.1.2

... quoi dire aux parent.

	J1	J2
(%) OUI	27.3	46.0

1.3.2.1.3

... quoi faire dans ma classe pour aider cet enfant.

	J1	J2
(%) OUI	44.3	47.7

1.3.2.1.4

... quelle (s) aide (s) aller chercher.

	J1	J2
(%) OUI	44.3	83.3

Commentaires: Ils se résument ainsi: à condition de pouvoir compter sur l'aide d'une personne-ressource, en l'occurence, le rééducateur du langage.

Remarques: En J1, il y avait erreur dans le rapport d'étape pour les trois (3) derniers numéros.

1.3.2.2

J'hésiterais à faire commencer l'apprentissage de la lecture par des enfants qui présentent des troubles d'articulation.

	J1	J2
(%) OUI	33.3	12.5

Commentaires: "Un trouble d'articulation seulement: non" alors qu'une autre nuance sa réponse en parlant de "cas graves".

Remarques: Baisse positive puisque les répondantes mettent toutes les chances du côté de l'enfant.

1.3.2.3

J'accepterais de voir un enfant s'absenter de ma classe pour aller suivre un traitement.

1.3.2.3.1

... dans une clinique d'orthophonie.

	J1	J2
(%) OUI	83.3	85.7

1.3.2.3.2

... dans mon école...

	J1	J2
(%) OUI	83.3	100.0

Commentaires: On souligne aussi que "le rééducateur pourrait aussi faire le travail dans la classe".

1.3.2.4

... je ne change rien aux activités quotidiennes de langage pour autant.

	J1	J2
% quelque chose	91.7	100.0

Commentaires: Aucun.

1.3.2.5

... je note les réactions des autres enfants.

	J1	J2
(%) OUI	83.3	85.7

Commentaires: Une nuance est apportée "j'observe".

1.3.2.6

... j'essaie d'éviter des situations où l'enfant doit parler sur commande.

	J1	J2
(%) OUI	75.0	85.7

Commentaires: "Sans faire d'exception non plus".

1.3.2.6.1

... cela n'aide pas l'enfant de toute façon.

	J1	J2
(%) OUI	50.0	85.7

Commentaires: "Si nous le forçons".

1.3.2.6.2

... cela risque de rendre l'enfant plus conscient de son trouble.

	J1	J2
(%) OUI	58.3	85.7

Commentaires: Aucun.

1.3.2.7

... j'organise des situations où l'articulation est exercée par toute la classe.

	J1	J2
(%) OUI	100.0	100.0

Commentaires: Ils ont plutôt trait aux types de situations: jeux, train monologues, chants, comptines... et au fait que d'autres personnes les aident à en trouver: rééducateur du langage, orthopédagogue...

1.3.3

Synthèse des attitudes.

On pourrait traduire une attitude en termes d'engagement dans l'action en rapport avec cette attitude. Ainsi, sans pour autant préjuger des personnes, on pourrait dire que sur le plan des attitudes déclenchées par les questions développées et analysées plus haut, les groupes de répondantes se sont révélés engagés dans l'action (voir "contacts" et "en classe"), à différents degrés; c'est un fait car nous pouvons observer que sur 26 questions, 25 d'entre elles ont enregistré un résultat différent de J1 à J2 et de plus, la seule dont le résultat est inchangé en est une où les répondantes ont quoté 100% aux deux (2) occasions.

Aussi, il serait intéressant de comparer, dans l'ensemble, ces taux d'engagement. Pour ce faire, nous devrons éliminer sept (7) questions qui sont les suivantes: 1.3.1.2, 1.3.1.3, 1.3.1.4.1, 1.3.1.6.1.4, 1.3.2.2 (pour justification, voir "Remarques" au bas de ces questions), 1.3.2.6.1, 1.3.2.6.2 (elles ne reflètent pas d'engagement).

J1	J2
68.5	83.3

Donc une modification positive de l'ordre de 14.8%.

1.3.4

Conclusion.

La synthèse des attitudes est, en quelque sorte, la conclusion de la troisième partie de la section 1. Nul n'est besoin de rajouter quoi que ce soit pour aboutir à l'évidence du changement d'attitude des répondantes.

S E C T I O N 2

INFORMATION DESIREE ET SPECIFIEE

La seconde partie du questionnaire vise à établir l'intérêt des répondantes (au nombre de treize (13) cette fois, puisque nous analyserons les réponses de toutes les jardinières (Jt) dans ce chapitre) à recevoir ou à se donner de l'information—et à quel degré—sur les mêmes sujets que nous avons traités dans la première partie de la Section 1.

Le questionnaire demandait aussi de spécifier la source de l'information désirée.

Les résultats seront donc exposés en deux parties: l'information désirée et l'information spécifiée.

2.1
Information désirée et degré d'intérêt.

2.1.1
Dans l'ensemble.

Les répondantes ont exprimé un désir d'information sur les dix (10) sujets à un taux de 89% puisqu'il y eut 33 non-réponses sur une possibilité totale de 300 occasions.

Aussi, le degré d'intérêt moyen à recevoir cette information est de 2.9/4.

2.1.2

Par question.

Voici maintenant le degré d'intérêt pour chacun des sujets proposés (coté de 0 à 4).

2.1.2.1

Sur le développement normal du langage.

	Jt
0 à 5 ans	2.5
au cours de la maternelle	3.1
au cours de la 1re année	1.6

Commentaires: Une répondante exprime avoir déjà obtenu cette information.

2.1.2.2

Sur les troubles d'articulation.

	Jt
Types, causes	2.9
Dépistage, diagnostic	2.8
Rééducation	2.9

Commentaires: Un seul non pertinent.

2.1.2.3

Sur le rôle à attribuer aux parents.

	Jt
Dans dépistage	3.0
Dans rééducation	3.2

Commentaires: Aucun.

2.1.2.4

Sur le rôle à attribuer aux jardinières.

	Jt
Dans dépistage	3.2
Dans diagnostic	3.2
Dans rééducation	3.2

Commentaires: Ils viennent renforcer le besoin d'information des répondantes.

2.1.2.5

Sur le rôle à attribuer aux orthopédagogues.

	Jt
Dans dépistage	2.7
Dans diagnostic	2.75
Dans rééducation	2.7

Commentaires: Ils vont dans le sens de "Quand doit-on les consulter?".

2.1.2.6

Sur le rôle à attribuer au rééducateur du langage.

	Jt
Dans dépistage	3.0
Dans diagnostic	3.0
Dans rééducation	3.0

Commentaires: Encore une fois "Quand doit-on leur laisser la tâche?".

2.1.2.7

Sur le rôle à attribuer à l'infirmière.

	Jt
Dans dépistage	2.7
Dans diagnostic	2.7
Dans rééducation	2.7

Commentaires: Ils se résument ainsi: "On ne connaît pas le rôle de l'infirmière dans les troubles de langage".

2.1.2.8

Sur le rôle à attribuer aux cliniques d'orthophonie.

	Jt
Dans dépistage	2.55
Dans diagnostic	2.55
Dans rééducation	2.55

Commentaires: Aucun de pertinent.

2.1.2.9

Sur les rapports entre les troubles d'articulation et les difficultés ultérieures d'apprentissage.

Jt
2.9

Commentaires: "Nous avons déjà reçu de l'information, mais nous en aurions encore besoin".

2.1.2.10

Sur l'enseignement du langage dans une perspective d'intégration en classe régulière.

Jt
3.25

Commentaires: "Ce serait très utile", "j'aimerais beaucoup".

2.1.3

Tableau-synthèse.

Un tableau synthèse vient résumer les moyennes d'intérêt de chaque sujet et pour l'ensemble des sujets, ainsi que l'ordre des sujets d'information désirés.

Sujet (ordre du questionnaire)	Moyenne (Jt)	Ordre
1- Développement normal du langage.	2.4	10
2- Les troubles d'articulation.	2.9	5
3- Le rôle à attribuer aux parents.	3.1	3
4- Le rôle à attribuer aux jardinières.	3.2	2
5- Le rôle à attribuer aux orthopédagogues.	2.7	7
6- Le rôle à attribuer au rééducateur.	3.0	4
7- Le rôle à attribuer à l'infirmière.	2.7	7
8- Le rôle à attribuer aux cliniques.	2.55	9
9- Les rapports troubles d'articulation et troubles d'apprentissage.	2.9	5
10- L'enseignement du langage dans perspective d'intégration.	3.25	1
MOYENNE	2.9	—

2.1.4

Conclusion.

Même si une partie des jardinières a déjà reçu de l'information sur le langage oral, il n'en demeure pas moins que, dans l'ensemble, les personnes ont encore un vif désir d'en obtenir (2.9/4) et sur des sujets se concentrant surtout autour de leur intervention avec les enfants, les parents et le rééducateur du langage.

2.2

Information spécifiée.

Ce deuxième volet du deuxième chapitre concerne les propositions faites par les répondantes relativement à leur désir et intérêt d'être informées sur l'ensemble des dix (10) sujets qui leur étaient présentés.

2.2.1

Réponses spécifiées par groupe.

Seulement 14.3% des réponses ont été spécifiées, ce qui ne permet guère d'interprétation valable des résultats.

Mais voyons quand même ce que l'on obtient.

Treize (13) répondantes ont spécifié 43 réponses donnant une moyenne de 3.3 réponses spécifiées (sur une possibilité de 25) par jardinière.

De plus, l'intérêt moyen de l'information désirée est de 2.9 alors que l'intérêt moyen de l'information spécifiée s'élève à 3.1, nous indiquant ainsi que l'intérêt augmente avec la spécification de la source d'information.

2.2.2

Sources mentionnées.

Il y eut cinq (5) sources différentes qui furent mentionnées par les répondantes. Nous les avons ramenées autour de trois (3) sources auxquelles les autres peuvent s'assimiler: "cours", "livres" (incluant "notes"), "personnes" (incluant "rééducateur du langage").

2.2.2.1

Ordre de toutes les sources mentionnées.

Personnes	25 fois
Cours	19 fois
Rééducateur du langage	16 fois
Livres	16 fois
Notes	1 fois
Total:	77 fois

Nota: La part importante accordée au rééducateur du langage.

2.2.2.2

Ordre des sources regroupées.

Personnes	41 fois
Cours	20 fois
Livres	16 fois
Total:	77 fois

2.2.3

Conclusion.

Malgré le peu de spécification des sources d'information, il est quand même intéressant de tirer les trois (3) grandes lignes que nous laissent les répondantes autant par leurs réponses que par leurs commentaires:

"Personnes", pouvant apportées un suivi,

"Cours", comblant l'information manquante,

"Livres", qui restent et que l'on peut consulter.

S E C T I O N 3

L'AIDE REÇUE

Cette section du questionnaire était conçue pour connaître les sources d'aide que les répondantes ont reçues dans des occasions particulières où elles ont eu à s'occuper soit du dépistage, soit du diagnostic, soit du traitemert ou du suivi des troubles d'articulation des enfants de leur classe.

Donc, nous comparerons les réponses des jardinières concernant la question mentionnant onze (11) sources possibles d'aide: parents, collègues enseignantes, orthopédagogue, rééducateur du langage, conseiller en adaptation scolaire, conseiller en français, orthophoniste, clinique hospitalière, infirmière, principal et autres.

3.1

Sources d'aide.

En excluant la catégorie "autres" qui n'eut aucune mention, les J1 avaient répondu à 95% des occasions de s'exprimer sur le sujet alors que les J2 fournissent un taux de réponses de 88.75%.

3.1.1

Distribution des réponses positives (en %) fournies par groupe, relativement aux sources d'aide (excluant la catégorie "Autres").

SOURCE	AIDE REÇUE	
	J1 (%)	J2 (%)
Parents	25.0	62.5
Collègues	25.0	12.5
Orthopédagogues	58.3	37.5
Rééducateur	16.7	100.0
Conseiller en adaptation scolaire	16.7	0.0
Conseiller en français	41.7	0.0
Orthophoniste	75.0	100.0
Cliniques	16.7	12.5
Infirmière	8.3	37.5
Principal	16.7	12.5
MOYENNE	30.0	37.5

Nota: Augmentation moyenne de 7.5% mais peu significative car certaines baisses deviennent positives et/ou s'expliquent logiquement. Aussi, le tableau suivant permettre d'argumenter tout ceci.

3.1.2

Détail de l'augmentation (+) et de la diminution (-) du pourcentage de réponses positives des jardinières J1-J2 en rapport avec l'aide reçue des différentes sources.

SOURCE	AIDE REÇUE	
	Augment. (%) Rép. pos.	Diminu. (%) Rép. pos.
Parents	+37.5	
Collègues		-12.5
Orthopédagogues		-20.8
Rééducateur	+83.3	
Conseiller--adaptation scolaire		-16.7
Conseiller--français		-41.7
Orthophoniste	+25.0	
Clinique		-4.2
Infirmière	+29.2	
Principal		-4.2
MOYENNE	43.75	16.7

Nota: Augmentation dans l'ordre: le rééducateur du langage, les parents, l'infirmière et l'orthophoniste, la moyenne étant de 43.75%.

Nota (suite)

Diminution: On s'explique facilement que les jardinières, ayant le support du rééducateur du langage et de l'orthophoniste, vont de moins en moins consulter le conseiller en français, les orthopédagogues, le conseiller en adaptation scolaire, les collègues, les cliniques et le principal pour leur aider à régler les difficultés de langage des enfants.

De plus, la diminution moyenne n'est que de 16.7% comparativement à l'augmentation moyenne qui grimpe à 43.75%.

3.2

Satisfaction.

Le questionnaire fournissait aux jardinières l'opportunité d'exprimer le niveau de leur satisfaction, de nul à très élevé (0 à 4), vis-à-vis de l'aide reçue. Ce taux d'évaluation accompagna les réponses positives dans une proportion de 97.2% pour les J1 et de 66.7% pour les J2.

3.2.1

Satisfaction des répondantes par groupe.

En plus du % de réponses exprimant la satisfaction, nous aurons le taux de satisfaction des répondantes relativement à l'aide reçue des différentes sources.

	SATISFACTION			
	J1		J2	
SOURCE	% Rép. Expr.	Taux/4	% Rép. Expr.	Taux/4
Parents	25.0	2.0	37.5	2.3
Collègues	25.0	2.0	12.5	2.0
Orthopédagogues	58.3	2.1	37.5	3.0
Rééducateur	16.7	1.5	87.5	3.1
Conseiller—adaptation scolaire	16.7	1.5	0.0	—
Conseiller—français	41.7	1.8	00.0	—
Orthophoniste	75.0	3.0	62.5	3.2
Clinique	8.3	0.0	0.0	—
Infirmière	8.3	0.0	12.5	2.0
Principal	16.7	1.0	0.0	—
MOYENNE	29.2	1.5	25.0	2.6

Nota: On remarquera les faibles pourcentages moyens des réponses exprimant la satisfaction ce qui vient nuancer et rendre moins absolu les taux moyens de satisfaction.

Signalons tout de même l'augmentation de satisfaction la plus forte et la plus significative, compte tenu du pourcentage de réponses exprimant cette satisfaction, augmentation qui est celle se rapportant au rééducateur du langage.

3.3

Tableaux comparatifs relatifs aux situations ou occasions d'aide reçue des différentes sources.

Ces tableaux indiquent le type d'aide reçue par les répondantes qui ont bien voulu fournir de tels renseignements (de 0 à 2, seulement, selon la source). Ils indiquent aussi à quel groupe appartiennent les répondantes qui ont fourni les renseignements et le taux de satisfaction qu'elles déclarent en avoir retiré. On y ajoutera le taux moyen de satisfaction comparé à celui (entre parenthèse) exprimé par l'ensemble des répondantes, qu'elles aient ou non révélé la situation ou l'occasion où elles ont reçu de l'aide de la source en question. (voir tableau 3.2.1).

Mais avant d'entreprendre le survol de ces tableaux, notons que, pour J1, neuf (9) mentions, à propos des occasions ou situations concrètes d'aide, furent faites sur les 36 réponses positives données, ce qui signifie un taux de 25%. Pour J2, six (6) mentions sur trente (30) réponses positives amènent un taux de 20%.

Situation—occasion	Répondante	Taux

3.3.1

Aide reçue des parents.

Pour rééducation d'un zézaiement	J1	4

Moyenne: 4 (2)

Pour dépistage	J2	-
Pour traitement	J2	3

Moyenne: 3 (2.3)

3.3.2

Aide reçue des collègues.

Aucune	J1	-

Moyenne: — (2)

Aucune	J2	-

Moyenne: — (2.3)

Situation—occasion	Répondante	Taux

3.3.3

Aide reçue de l'orthopédagogue.

Conseils lors d'une journée pédagogique	J1	2
Test suggéré	J1	1

Moyenne: 1.5 (2.14)

Dépistage, traitement	J2	2

Moyenne: 2 (3)

3.3.4

Aide reçue du rééducateur du langage.

Expliquer des termes	J1	-
Diagnostic	J1	2

Moyenne: 2.0 (1.5)

Dépistage, traitement	J2	2
Dépistage, diagnostic ou traitement	J2	4

Moyenne: 3.0 (3.1)

3.3.5

Aide reçue du conseiller en adaptation scolaire.

Aucune	J1	-

Moyenne: —— (1.5)

Aucune	J2	-

Moyenne: —— (——)

Situation—occasion	Répondante	Taux

3.3.6

Aide reçue du conseiller en français.

Une demi-journée pédagogique	J1	2
Jeux de langage	J1	2

Moyenne: 2.0 (1.8)

Aucune	J2	-

Moyenne: —— (——)

3.3.7

Aide reçue de l'orthophoniste.

Diagnostic de deux enfants et référence dans une clinique spécialisée	J1	3
Dépistage et diagnostic	J1	2

Moyenne: 2.5 (3)

Diagnostic	J2	3

Moyenne: 3.0 (3.2)

3.3.8

Aide reçue des cliniques spécialisées.

Aucune	J1	-

Moyenne: —— (0)

Aucune	J2	-

Moyenne: —— (——)

Situation—occasion	Répondante	Taux

3.3.9

Aide reçue de l'infirmière.

Aucune	J1	-

Moyenne: — (0)

Aucune	J2	-

Moyenne: — (2.0)

3.3.10

Aide reçue du principal.

Aucune	J1	-

Moyenne: — (1)

Aucune	J2	-

Moyenne: — (—)

Nota: Pour J1, la moyenne de la satisfaction des situations ou occasions spécifiées $>$ la moyenne de la satisfaction exprimée par l'ensemble des répondantes (i.e. $2.4 > 1.5$); et il en est de même pour J2 (i.e. $2.75 > 2.6$).

3.4

Commentaires des répondantes.

Le seul commentaire recueilli se lit comme suit: "l'aide apportée fut très précieuse et je souhaiterais une continuité".

3.5

Conclusion.

Le chapitre 3 nous laisse les grandes lignes suivantes:

Plus nombreuses sont les jardinières qui reçoivent de l'aide,

Plus grande est leur satisfaction qu'il y ait mention ou non de l'occasion ou de la situation d'aide,

Mais le % de réponses a diminué.

SECTION 4

L'AIDE ATTENDUE

La quatrième section du questionnaire traite de l'aide que les jardinières (même nombre qu'au chapitre 2 i.e. 13) aimeraient recevoir afin de répondre aux besoins des enfants sur le plan du langage oral.

Dix (10) sources d'aide leur étaient proposées, les mêmes qu'à la section précédente. Pour chaque source, les répondantes avaient aussi la possibilité d'indiquer une occasion, une situation, une raison d'utiliser cette aide. Elles pouvaient enfin attribuer à cette attente un taux d'intérêt variant de 0 à 4, c'est-à-dire de nul à très élevé.

4.1

Intérêt à recevoir de l'aide.

4.1.1

Dans l'ensemble.

Chez les répondantes, au total, il y eut 106 réponses sur une possibilité de 130; donc un taux de réponses de l'ordre de 81.5%.

4.1.2

Tableau relatif à l'intérêt des répondantes à recevoir de l'aide des sources proposées ainsi que l'ordre de ces sources.

	Jt	
SOURCE	Intérêt/4	Ordre
Parents	3.0	3
Collègues	1.6	9
Orthopédagogue	2.75	4
Rééducateur du langage	3.9	1
Conseiller en adaptation scolaire	1.4	10
Conseiller en français	1.7	8
Orthophoniste	3.1	2
Clinique	2.1	7
Infirmière	2.3	5
Principal	2.2	6
Moyenne	2.4	—

Nota: La faveur des répondantes va donc au rééducateur du langage, puis à l'orthophoniste, suivi de très près (0.1) par les parents et enfin les orthopédagogues ferment la marche; les autres source se situent sur un second plan (en bas de la moyenne). Pour visualiser davantage ce fait, comparons la moyenne des quatre (4)

Nota: (suite)

premières positions avec les six (6) autres (4 premières: 3.2; 6 autres: 1.9).

4.2

Raisons, occasions ou situations d'aide.

4.2.1

Dans l'ensemble.

Les répondantes ont mentionné 34 occasions, situations ou raisons d'aide ce qui donne une moyenne de 2.6 mentions par jardinière.

4.2.2

Tableaux relatifs aux raisons, occasions ou situations d'aide mentionnées par les répondantes et indiquant le taux d'intérêt moyen accompagnant ces mentions; de plus, le taux d'intérêt moyen de chaque source sera placé entre parenthèses.

4.2.2.1

Aide attendue des parents.

1 Participation

1 Intérêt

1 Diagnostic

2 Rééducation

Moyenne d'intérêt: 3.5 (3.0)

4.2.2.2

Aide attendue des enseignants.

1 Echange

1 Dépistage

1 Diagnostic

1 Rééducation

1 Suivi

Moyenne d'intérêt: 3.7 (1.6)

4.2.2.3

Aide attendue de l'orthopédagogue.

1 Dépistage

1 Tester

2 Conseiller

Moyenne d'intérêt: 3.0 (2.75)

4.2.2.4

Aide attendue du rééducateur du langage.

2 Dépistage

1 Diagnostic

2 Rééducation

1 Personne-ressource

1 Informer

2 Intervenir concrètement.

Moyenne d'intérêt: 4.0 (3.9)

4.2.2.5

Aide attendue du conseiller en adaptation scolaire.

1 Documentation

Moyenne d'intérêt: 4.0 (1.4)

4.2.2.6

Aide attendue du conseiller en français.

1 Documentation

Moyenne d'intérêt: 4.0 (1.7)

4.2.2.7

Aide attendue des orthophonistes.

1 Diagnostic

1 Documentation

1 Conseiller

Moyenne d'intérêt: 3.5 (3.1)

4.2.2.8

Aide attendue des cliniques.

1 Rééducation

Moyenne d'intérêt: 3.0 (2.1)

4.2.2.9

Aide attendue des infirmières.

1 Dépistage

1 Diagnostic

Moyenne d'intérêt: 2.0 (2.3)

4.2.2.10

Aide attendue du Principal.

1 Compréhension

1 Assistance auprès des parents

1 Informer sur services

Moyenne d'intérêt: 3.0 (2.2)

Nota: C'est au rééducateur du langage que revient le plus de mentions, soit neuf (9).

Lorsqu'il y a spécification de l'aide, la moyenne d'intérêt est plus élevée que dans le cas contraire (sauf pour "l'aide attendue des infirmières"); c'est ainsi que dans l'ensemble, l'aide spécifiée est de 3.4 alors que l'aide non-spécifiée est de 2.4.

4.3

Commentaires des répondantes.

Les deux (2) commentaires que les répondantes nous laissent sont les suivants:

"L'orthopédagogue devrait être disponible pour les enfants de maternelle",

"J'aimerais que le rééducateur du langage puisse s'impliquer plus selon les besoins".

4.4

Conclusion.

Concernant l'aide désirée, l'ensemble des répondantes nous laisse les informations suivantes:

Sources d'aide (et dans l'ordre): Rééducateur du langage, Orthophoniste, Parents, Orthopédagogue.

Intérêt: aide non-spécifiée: 2.4

aide spécifiée: 3.4

Raisons, occasions, situations d'aide: plusieurs suggestions sont fournies.

S E C T I O N 5

SATISFACTION FACE A LA SITUATION ACTUELLE

Comparer le niveau de satisfaction des gens (J1-J2) face à la situation actuelle, voilà l'objectif de la cinquième partie de ce document.

Ainsi, la section 5 du questionnaire comptait huit (8) questions, et les répondantes devaient se prononcer, en l'évaluant de 0 à 4, c'est-à-dire de nulle à très élevée, sur la satisfaction qu'elles ressentaient devant ce qu'il se faisait, dans leur école et dans leur commission scolaire, autour et à propos des troubles d'articulation.

5.1

Résultats dans l'ensemble.

Les J1 avaient accepté de fournir une telle information dans une proportion de 86.5% alors que les J2 le faisaient à 87.5% (une jardinière n'ayant répondu à aucune des huit questions).

Donc, un taux de réponses fort acceptable et presque semblable.

5.2

Tableaux par question du degré de satisfaction par groupe.

5.2.1

Satisfaction (sur 4) par rapport à la prévention des troubles d'articulation.

J1	J2
1.5	2.4

5.2.2

Par rapport à leur diagnostic.

J1	J2
1.9	2.9

5.2.3

Par rapport à leur traitement ou rééducation.

J1	J2
1.4	2.9

5.2.4

En ce qui concerne les services pédagogiques.

J1	J2
1.55	2.7

5.2.5

En ce qui concerne les services hospitaliers.

J1	J2
1.1	1.6

5.2.6

En ce qui concerne les services orthopédagogiques.

J1	J2
1.8	2.1

5.2.7

En ce qui concerne l'action de l'école au niveau de la correction des troubles d'articulation.

J1	J2
1.9	2.1

5.2.8

En ce qui concerne l'action de l'école au niveau de la collaboration avec les parents.

J1	J2
2.0	2.4

5.3

Tableau--synthèse du degré de satisfaction par groupe ainsi que le détail et l'ordre de l'augmentation de la satisfaction.

SATISFACTION / 4

Question	J1	J2	Augmentation	Ordre d'augm.
1	1.5	2.4	0.9	4
2	1.9	2.9	1.0	3
3	1.4	2.9	1.5	1
4	1.55	2.7	1.15	2
5	1.1	1.6	0.5	5
6	1.8	2.1	0.3	7
7	1.9	2.1	0.2	8
8	2.0	2.4	0.4	6
Moyenne	1.64	2.39	0.75	-

Nota: Le sujet 3 (traitement ou rééducation) est celui qui a enregistré la plus forte augmentation alors que le sujet 7 (action de l'école au niveau de la correction) enregistra la plus basse.

La moyenne nous démontre un écart possible de 0.75/4.

Tous les sujets bénéficient d'une augmentation de satisfaction.

5.4

Ordre par rapport au degré de satisfaction.

Voyons maintenant l'ordre du degré de satisfaction des groupes par question.

	Ordre	
Question	J1	J2
1	6	4
2	2	1
3	7	1
4	5	3
5	8	8
6	4	6
7	2	6
8	1	4

Nota: Chambardement complet de l'ordre du degré de satisfaction sauf en ce qui concerne les services cliniques (hospitaliers) qui se retrouvent à nouveau au dernier rang.

5.5

Commentaires des répondantes.

Au nombre de deux (2), ils se résument ainsi: "un bon travail se fait en maternelle et en orthopédagogie, mais pour le reste...".

5.6

Conclusion.

Les huit (8) sujets sur lesquels s'exprimèrent les jardinières se sont vus attribuer une hausse de satisfaction, aboutissant, dans l'ensemble, à une augmentation moyenne de 0.75/4.

Toutefois, la satisfaction relativement aux services hospitaliers se retrouvent encore au dernier rang.

S E C T I O N 6

LA TACHE DU REEDUCATEUR DU LANGAGE

Dans la sixième partie du questionnaire, les répondantes avaient à approuver ou à désapprouver (en cotant leur degré d'intérêt de 0 à 3) 25 attributions possibles du rôle du rééducateur du langage.

Voilà pourquoi la section 6 de ce travail verra à mettre en relief les modifications apportées aux portraits se rapportant au rôle du rééducateur du langage, et tracés par les jardinières à deux moments différents (J1-J2).

6.1

Degré d'intérêt.

6.1.1

Dans l'ensemble.

En novembre 1979, les répondantes exprimèrent leur avis dans 87.3% des cas où l'occasion leur était donné; en mai 1981, elles le firent dans 73.0% des cas.

Soulignons ici qu'il y a une (1) personne qui n'a inscrit aucun niveau d'intérêt; ceci afin d'apporter plus de crédibilité aux réponses fournies (en effet, car le taux de réponses aurait monté à 83.4%).

6.1.2

Tableaux par question.

On trouvera, ci-après, les tableaux par question des résultats exprimés en terme de niveau d'intérêt (sur 3), pour chacun des groupes.

Chaque tableau sera suivi d'un condensé des commentaires (19) fournis par les J2 (s'il y a lieu).

6.1.2.1

Qu'il fasse le dépistage des enfants ayant des troubles du langage...

6.1.2.1.1

... avant leur entrée en maternelle.

J1	J2
1.55	1.3

6.1.2.1.2

... au cours de la maternelle.

J1	J2
2.9	3.0

6.1.2.1.3

... en première, deuxième et troisième années.

J1	J2
1.4	0.75

6.1.2.1.4

... en quatrième, cinquième et sixième années.

J1	J2
0.8	0.75

Commentaires: Aucun.

6.1.2.2

Qu'il fasse le diagnostic des troubles ainsi dépistés.

J1	J2
2.8	3.0

Commentaires: "Ça aiderait beaucoup le professeur".

6.1.2.3

Qu'il en fasse la rééducation...

6.1.2.3.1

... dans une clinique d'orthopédagogue centralisée dans l'une des deux commissions scolaires.

J1	J2
0.8	1.0

6.1.2.3.2

... dans chacune des écoles.

J1	J2
2.7	2.7

6.1.2.3.3

... en sortant régulièrement ces enfants de la classe.

J1	J2
2.0	1.9

6.1.2.3.3.1

... uniquement de cette façon-là.

J1	J2
0.4	0.3

6.1.2.3.3.2

... concurremment avec d'autres façons.

J1	J2
2.3	2.7

Commentaires: Ils se résument à ceci: "Vers le milieu de l'année scolaire" "En classe aussi". Enfin, une répondante suggère le déplacement des parents pour stimuler la collaboration.

6.1.2.4

Qu'il aille conjointement avec la titulaire, rééduquer les troubles du langage dans la classe.

J1	J2
2.6	2.7

Commentaires: Les répondantes sont positives à ceci et affirment que ce fut intéressant, enrichissant et pertinent.

6.1.2.5

Qu'il donne aux enseignants des conseils relatifs à l'intégration pleine et entière de ces enfants.

J1	J2
2.7	2.9

Commentaires: Un seul venant appuyer la réponse de la répondante.

6.1.2.6

Qu'il donne des démonstrations dans la classe.

J1	J2
2.7	2.6

Commentaires: Une répondante vient nuancer sa réponse en disant: "Je préfère un travail conjoint".

6.1.2.7

Qu'il donne des démonstrations de rééducation...

6.1.2.7.1

... aux enseignants intéressés à s'y impliquer.

J1	J2
2.5	2.6

6.1.2.7.2

... aux orthopédagogues.

J1	J2
2.7	2.25

Commentaires: Une répondante indique que "c'est à eux de choisir".

6.1.2.8

Qu'il serve de trait d'union dynamique...

6.1.2.8.1

... entre les enseignants et les parents.

J1	J2
2.6	3.0

6.1.2.8.2

... entre les parents et les centres d'orthophonie.

J1	J2
2.6	3.0

6.1.2.8.3

... entre les enseignants et les centres d'orthophonie.

J1	J2
2.8	3.0

6.1.2.8.4

... entre les enseignants et les orthopédagogues.

J1	J2
2.3	3.0

Commentaires: Aucun.

6.1.2.9

Qu'il décharge les orthopédagogues...

6.1.2.9.1

... du dépistage.

J1	J2
1.1	1.3

6.1.2.9.2

... du diagnostic.

J1	J2
1.1	1.7

6.1.2.9.3

... de la rééducation.

J1	J2
1.2	1.4

Commentaires: Une personne exprime que "le gros de son travail doit se faire en maternelle" alors qu'une autre dit ne pas connaître les besoins des orthopédagogues. Enfin, un dernier commentaire est impertinent.

6.1.2.10

Qu'il anime les orthopédagogues...

6.1.2.10.1

... dans le dépistage

J1	J2
2.6	2.0

6.1.2.10.2

... dans le diagnostic.

J1	J2
2.6	2.0

6.1.2.10.3

... dans la rééducation.

J1	J2
2.8	2.0

Commentaires: Un commentaire exprime: "A eux de répondre".

6.1.2.11

Autres attentes et suggestions relatives à sa tâche.

Qu'il s'agisse du rééducateur du langage ou de l'orthopédagogue, peu importe; mais les jardinières aimeraient "qu'il y ait une (1) personne qui pose des diagnostics, informe les parents du trouble précis, instrumente (guide) ces derniers et la jardinière de façon précise pour la correction du trouble. Egalement, cette personne pourrait à l'occasion rencontrer l'enfant et le parent concernés pour évaluer le progrès et soutenir l'intérêt à la correction". Ceci résume les quatre commentaires cités à ce numéro.

Nota: Il est à remarquer, qu'à propos des 25 attributions proposées, 24 d'entre elles subissent une modification du niveau d'intérêt alors qu'une seule demeure stable. Donc, la modification est de l'ordre de 96%.

6.1.3.

Tableaux—synthèse.

6.1.3.1

Tableau des augmentations et des diminutions du taux d'intérêt des répondantes par rapport aux attributions concernant le rôle du rééducateur du langage.

ATTRIBUTIONS	INTERET / 3			
	J1	J2	Augmen.	Dimin.
1. Dépistage avant la maternelle	1.55	1.3		-0.25
2. Dépistage au cours de la maternelle	2.9	3.0	+0.1	
3. Dépistage en 1re, 2e, 3e année	1.4	0.75		-0.65
4. Dépistage en 4e, 5e, 6e année	0.8	0.75		-0.05
5. Diagnostic des troubles dépistés à l'école	2.8	3.0	+0.2	
6. Rééducation dans une clinique centralisée	0.8	1.0	+0.2	
7. Rééducation dans chacune des écoles	2.7	2.7	0.0	0.0
8. Rééducation en dehors de la classe	2.0	1.9		-0.1
9. Rééducation en dehors de la classe seulement	0.4	0.3		-0.1
10. Rééducation en classe et hors-classe	2.3	2.7	+0.4	
11. Rééducation en classe conjointement avec la jardinière	2.6	2.7	+0.1	
12. Conseils relatifs à l'intégration des enfants présentant des troubles du langage	2.7	2.9	+0.2	
13. Démonstration d'intégration en classe	2.7	2.6		-0.1
14. Démonstration de rééducation aux jardinières intéressées	2.5	2.6	+0.1	
15. Démonstration de rééducation aux orthopédagogues	2.7	2.25		-0.45
16. Trait d'union entre enseignants et parents	2.6	3.0	+0.4	
17. Trait d'union entre parents et cliniques	2.6	3.0	+0.4	
18. Trait d'union entre enseignants et cliniques	2.8	3.0	+0.2	
19. Trait d'union entre enseignants et orthopédagogues	2.3	3.0	+0.7	

ATTRIBUTIONS	INTERET / 3			
	J1	J2	Augmen.	Dimin.
20. Décharger les orthopédagogues pour le dépistage	1.1	1.3	+0.2	
21. Décharger les orthopédagogues pour le diagnostic	1.1	1.7	+0.6	
22. Décharger les orthopédagogues pour la rééducation	1.2	1.4	+0.2	
23. Animation des orthopédagogues dans le dépistage	2.6	2.0		-0.6
24. Animation des orthopédagogues dans le diagnostic	2.6	2.0		-0.6
25. Animation des orthopédagogues dans la rééducation	2.8	2.0		-0.8
MOYENNE	2.1	2.11	+0.29	-0.37

Nota: Quatorze (14) augmentations et dix (10) diminutions du niveau d'intérêt.

"Trait d'union entre enseignants et orthopédagogues" enregistre la plus forte augmentation (+0.7), alors que "Animation des orthopédagogues dans la rééducation" subit la plus importante diminution (-0.8).

L'augmentation moyenne par attribution augmentée est de +0.29 et la diminution moyenne par attribution diminuée est de -0.37, ce qui donne un écart moyen de 0.66/3 entre les augmentations et les diminutions.

Remarques: Dans ce chapitre, nous ne présentons pas de différence de moyennes d'ensemble entre J1 et J2 car les fonctions attribuées au rééducateur du langage s'analysent une à une ou par sous-ensemble, étant donné qu'une baisse du niveau d'intérêt peut être aussi positive qu'une hausse peut être négative (dépendant de l'engagement en rapport avec cette attribution, par exemple). De plus, ces moyennes ne seraient pas représentatives parce que certaines attributions ne concernent pas directement les répondantes (décharger les orthopédagogues pour..., ou encore, animer les orthopédagogues dans...). C'est pourquoi le tableau qui suivra ne mettra en évidence que les attributions qui sont en rapport direct avec les jardinières et les impliquant par l'engagement qui y est sous-jacent.

6.1.3.2

Tableau des attributions impliquant les répondantes, par groupe.

ATTRIBUTIONS	INTERET / 3	
	J1	J2
2. Dépistage au cours de la maternelle	2.9	3.0
5. Diagnostic des troubles dépistés à l'école	2.8	3.0
7. Rééducation dans chacune des écoles	2.7	2.7
10. Rééducation en classe et hors-classe	2.3	2.7
11. Rééducation en classe conjointement avec la jardinière	2.6	2.7
12. Conseils relatifs à l'intégration des enfants présentant des troubles du langage	2.7	2.9
13. Démonstration d'intégration en classe	2.7	2.6
14. Demonstration de rééducation aux jardinières intéressées	2.5	2.6
16. Trait d'union entre enseignants et parents	2.6	3.0
18. Trait d'union entre enseignants et cliniques	2.8	3.0
19. Trait d'union entre enseignants et orthopédagogues	2.3	3.0
Moyenne	2.63	2.84

Nota: Augmentation moyenne de 0.21 du niveau d'intérêt des J2 en ce qui concerne les attributions reliées au rôle du rééducateur du langage,

Nota: (suite)

attributions impliquant un engagement des répondantes.

Pour les J2, neuf (9) attributions sur onze (11) augmentent alors qu'une seule diminue et qu'une autre demeure stable.

6.2

Ordre de préférence par rapport au degré d'intérêt pour chaque groupe.

(voir tableau à la page suivante)

ORDRE DES QUESTIONS	ORDRE DE PRÉFÉRENCE		
	J1	J2	Modif. du rang.
1. Dépistage avant la maternelle	18	20	2
2. Dépistage au cour de la maternelle	1 ←→	1	0
3. Dépistage en 1re, 2e, 3e année	19	23	4
4. Dépistage en 4e, 5e, 6e année	23 ←→	23	0
5. Diagnostic des troubles dépistés à l'école	2	1	1
6. Rééducation dans une clinique centralisée	23	22	1
7. Rééducation dans chacune des écoles	5	8	3
8. Rééducation en dehors de la classe	17 ←→	17	0
9. Rééducation en dehors de la classe seulement	25 ←→	25	0
10. Rééducation en classe et hors-classe	15	8	7
11. Rééducation en classe conjointement avec la jardinière	9	8	1
12. Conseils relatifs à l'intégration des enfants présentant des troubles du langage	5	7	2
13. Démonstration d'intégration en classe	5	11	6
14. Démonstration de rééducation aux jardinières intéressées	14	11	3
15. Démonstration de rééducation aux orthopédagogues	5	13	8
16. Trait d'union entre enseignants et parents	9	1	8
17. Trait d'union entre parents et cliniques	9	1	8
18. Trait d'union entre enseignants et cliniques	2	1	1
19. Trait d'union entre enseignants et orthopédagogues	15	1	14
20. Décharger les orthopédagogues pour le dépistage	21	20	1
21. Décharger les orthopédagogues pour le diagnostic	21	18	3
22. Décharger les orthopédagogues pour la rééducation	20	19	1

ORDRE DES QUESTIONS	ORDRE DE PREFERENCE		
	J1	J2	Modif. du rang.
23. Animation des orthopédagogues dans le dépistage	9	14	5
24. Animation des orthopédagogues dans le diagnostic	9	14	5
25. Animation des orthopédagogues dans la rééducation	2	14	12
Moyenne	—	—	3.84

Nota: Vingt-et-une (21) attributions sur 25 ont changé leur rang, donc dans une proportion de 84%.

La modification moyenne du rang est de 3.84 places.

L'attribution numéro 19, "trait d'union entre enseignants et orthopédagogues", est celle qui gagna le plus de place, soit 14.

6.3

Conclusion.

Voici le bilan des changements qui se sont opérés chez les J1 et les J2 à propos de leur perception de la tâche du rééducateur du langage:

Vingt-quatre (24) attributions du rôle du rééducateur sur 25 (96%) se voient modifiées.

Et l'ordre de préférence de ces attributions est changé dans une proportion de 84%.

Conclusion de l'analyse

Voilà qui termine ce document.

Ses grandes lignes se retrouveront dans le rapport final de manière à ce que ses buts soient atteints.

Mario Gauthier

Mario Gauthier
Juillet 1981

ANNEXE V

SYNTHESE DES EVALUATIONS

DES RENCONTRES DE FORMATION

EN ORTHOPHONIE (1979-80)

COMMISSION SCOLAIRE LOTBINIERE "JARDINIERES"

Louise Grégoire
D.S.C. du CHUL
Août 1980.

A la suite de chaque rencontre de formation en orthophonie, les professeurs participants étaient invités à évaluer l'atteinte des objectifs poursuivis ainsi que les méthodes d'apprentissage et les ressources utilisées. En guise d'évaluation, les enseignants devaient exprimer leur degré d'accord avec des affirmations touchant le contenu, la méthode ou les ressources sur une échelle de 1 à 5:

1 signifiant "pas du tout d'accord avec l'affirmation"

5 signifiant "très en accord avec l'affirmation".

Les objectifs furent considérés comme atteints lorsque les participants se situaient à 4 et 5 sur l'échelle.

En outre, à chaque rencontre, il leur était fournie l'occasion d'exprimer ce qu'ils avaient aimé, ce qu'ils n'avaient pas aimé, leurs commentaires et suggestions. Le résumé de ces opinions apparaît dans les compilations des évaluations de chaque rencontre fournies à la fin du présent document.

Voici d'abord la synthèse des évaluations des 4 premières rencontres de formation en orthophonie qui constituaient un ensemble. La cinquième sur le bégaiement doit être traitée isolément.

EVALUATION DES QUATRE PREMIERES RENCONTRES

CONTENU

Dans le déroulement des rencontres, la seconde a repris les objectifs de la première sous forme de travaux pratiques. Après ces deux rencontres, deux participants sur six (2/6) se disent aptes à faire la distinction entre un trouble d'articulation et un trouble de parole. La majorité toutefois (4/6) se disent aptes à administrer le test d'articulation de de parole présenté, et capable de compléter la section analyse complémentaire. La moitié des participants déclare pouvoir transcrire en alphabet phonétique international les réponses au test, pouvoir compléter la grille d'analyse ainsi que la section conclusion du test.

A la troisième rencontre traitant du développement phonologique normal, des grands processus phonologiques observés chez les enfants ainsi que des critères pouvant déterminer un ordre de progression en rééducation, tous les participants se déclarent satisfaits du contenu présenté (8/8).

La dernière rencontre des quatre abordait les activités de stimulation de langage. Seulement trois des sept personnes présentes ont complété le formulaire d'évaluation. L'une d'elles se déclare satisfaite du contenu présenté. Les trois répondants ne pouvaient nommer avec certitude les cinq aspects d'un programme de stimulation linguistique, tous se situant à trois sur l'échelle d'accord. L'un des répondants déclare ne pas voir l'importance de chacun de ces aspects à l'intérieur de l'ensemble d'un programme de stimulation linguistique et ne pas croire possible de réaliser ces activités dans une classe régulière; les deux autres répondants face à ces deux ques-

tions sont indifférents se situant à trois sur l'échelle.

METHODE

Les participants aux rencontres ont exprimé une satisfaction face aux différentes activités d'apprentissage retenues. Toutefois, ils ont souligné un manque de temps pour les réaliser. Les travaux d'équipe et les échanges entre collègues suscités à la quatrième rencontre ont été appréciés. Dans leurs commentaires et suggestions, les participants ont demandé d'avoir un plus grand nombre d'étude de cas.

Dans leurs remarques écrites, les enseignants ont souligné avoir apprécié la définition claire des objectifs de formation, la structuration du cours et son aspect pratique ainsi que le fait qu'il n'y ait pas eu de perte de temps. Toutefois, ils ont noté la grande densité du contenu qui donnait peu de temps à l'assimilation.

Les participants se sont dits satisfaits de l'animation des demi-journées de formation regrettant cependant la rapidité du débit de l'animatrice.

RESSOURCE

La documentation fournie est toujours apparue pertinente aux participants.

EVALUATION DE LA RENCONTRE SUR LE BEGAIEMENT

CONTENU

La majorité des participants se disent satisfaits du contenu présenté (6/9). Quatre des neuf participants disent avoir une connaissance théorique des principales caractéristiques du bégaiement. Cinq d'entre eux savent quelles attitudes éviter et adapter face à l'enfant qui bégaie et quatre disent savoir quels conseils donner à l'entourage de cet enfant. Seulement trois des neuf participants savent quand référer en orthophonie un enfant qui bégaie.

METHODE

Le taux de satisfaction face aux activités d'apprentissage était de quatre sur cinq répondants (4/5).

RESSOURCE

Cinq des neuf participants ont jugé la documentation adéquate; dans leurs commentaires, certains ont ajouté que la documentation leur donnait la possibilité d'en connaître davantage.

SUITE A DONNER

Selon les opinions exprimées par ce groupe de jardinières, il semble que les objectifs de formation en langage pour l'année 1979-80 soient peu atteints. Plusieurs explications sont

possibles. Ce groupe avait exprimé des réticences dès la première rencontre parce qu'elles n'étaient pas au courant du projet en orthophonie venant de la commission scolaire et que la formation leur est apparue comme imposée. De plus, elles ont dit craindre une surcharge de tâches, là où elles voyaient le rôle d'un spécialiste. Ce n'est qu'après la deuxième rencontre que le malentendu a commencé à se dissiper.

Cela signifie toutefois qu'il nous faut réévaluer nos stratégies pour l'avenir face à ce groupe. Faut-il envisager plus de consultations impliquant directement les jardinières (ce qui signifie qu'elles soient dégagées pour cela)? Faut-il envisager d'utiliser d'autres intervenants face à elle (les orthopédagogues, les conseillers pédagogiques,...)?

C.S. Lotbinière

Date 19 octobre 1979

EVALUATION- SESSION I "JARDINIERES"

Veuillez exprimer votre degré d'accord avec les affirmations suivantes en encerclant le nombre correspondant sur l'échelle de droite:

1 = pas du tout d'accord avec l'affirmation

5 = très en accord avec l'affirmation.

AFFIRMATIONS	ACCORD					
	1	2	3	4	5	Total
Contenu						
1. J'ai atteint le premier objectif général de cette demi-journée de formation (i.e. définir théoriquement les différents troubles de parole et de langage). Commentaires:		1	1	2	6	/10
2. J'ai atteint le deuxième objectif général de cette demi-journée de formation (i.e. savoir compléter le test d'articulation et de parole). Commentaires:	.		1	2	7	/10
3. Je suis satisfait du contenu présenté. Commentaires:	1		4		4	9/10
Méthode						
4. Les activités d'apprentissage m'ont permis de rencontrer les objectifs spécifiques de cette demi-journée de formation. Commentaires:			1	1	7	9/10
5. Le temps alloué pour les différentes activités était suffisant. Commentaires:	2	1	4	1	2	/10
6. Je suis satisfait du travail réalisé en groupe. Commentaires:		1	1	2	4	8/10

AFFIRMATIONS	ACCORD					
Méthode (suite)	1	2	3	4	5	Total
7. Je suis satisfait de l'animation de la demi-journée de formation. Commentaires:			1	3	5	9/10
Ressources						
8. La documentation fournie était adéquate. Commentaires:			1	1	7	9/10
9. Le local était convenable. Commentaires:				1	8	9/10

10. Qu'avez-vous aimé dans cette demi-journée?

Contenu: précision quant à la définition des troubles (2 fois) - le test - contenu chargé mais vivant et structuré

Ressource: animatrice très consciencieuse et soucieuse d'aider (3 fois).

11. Qu'est-ce que vous n'avez pas aimé dans cette demi-journée?

Trop de contenu pour le temps (5 fois) - trop rapide - manque de discussion entre les participants - pas possible de discuter les objectifs - un test de professionnel à administrer.

12. Selon vous, quelle devrait être la suite à donner à cette demi-journée de formation?

Réévaluer les apprentissages de la première session - exercices pratiques de rééducation en groupes pour les troubles légers (4 fois).

13. Commentaires et suggestions:

Important de sensibiliser davantage sur le développement du langage - contents de voir que les jardinières sont en priorité - bien aimé la discussion à la fin qui a permis de dédramatiser le travail à faire.

Merci,

Louise

DATE 9 novembre 1979

EVALUATION - SESSION II

Je suis

- Jardinière ☐
- Professeur de classe régulière ☐
- Professeur d'enseignement correctif ☐
- Spécialiste ☐
- Autre _____ ☐

J'ai participé à la première session de perfectionnement sur les troubles de parole et/ou de langage — oui ☐ non ☐

Veuillez exprimer votre degré d'accord avec les affirmations suivantes en encerclant le nombre correspondant sur l'échelle de droite:

1 : pas du tout d'accord avec l'affirmation

5 : très en accord avec l'affirmation

AFFIRMATIONS — ACCORD

Contenu

	1	2	3	4	5	Total
1. Je sais faire la distinction entre un trouble d'articulation et un trouble de parole.	1	1	2		2	/6
2. Je peux administrer le test d'articulation et de parole (Grégoire, 1979).		1	1	2	2	/6

Commentaires: _____

Commentaires: _____

AFFIRMATIONS	ACCORD					
	1	2	3	4	5	Total
3. Je peux transcrire en alphabet phonétique international (API) des réponses déviantes au test d'articulation et de parole. Commentaires: _____	1		2	3		/6
4. Je peux compléter la grille d'analyse du test d'articulation et de parole. Commentaires: _____	1	1	1	1	2	/6
5. Je peux compléter la section "Analyse complémentaire" du test d'articulation et de parole. Commentaires: _____	1		1	2	2	/6
6. Je peux compléter la section "Conclusions" du test d'articulation et de parole. Commentaires: _____			3	2	1	/6

Méthode

7. Les activités d'apprentissage m'ont permis de rencontrer les objectifs spécifiques de cette demi-journée de formation. Commentaires: _____			2	3		5/6
8. Le travail à accomplir en équipe était bien défini. Commentaires: _____	Ne s'applique pas					
9. Je suis satisfait des présentations de ces qui ont suivi le travail d'équipe. Commentaires: _____	Ne s'applique pas					
10. Je suis satisfait du travail réalisé en équipe. Commentaires: _____	Ne s'applique pas					

AFFIRMATIONS	ACCORD					
	1	2	3	4	5	Total
11. Je suis satisfait de l'animation de la demi-journée de formation.			1		4	5/6

Commentaires: _____

12. Qu'avez-vous aimé dans cette demi-journée?

Contenu: approfondissement du test par l'analyse complète d'un cas concret

informations sur le projet

Ressource: climat plus détendu, aisance de l'animateur.

13. Qu'est-ce que vous n'avez-pas aimé dans cette demi-journée?
Préférable d'analyser un cas plus près de la majorité des troubles observés.

14. Commentaires et suggestions:

Trucs en rééducation (3 fois) - les limites d'une jardinière?? - vision globale de l'enfant de 5 ans en langage - spécialistes en orthophonie pour les troubles graves.

Merci de votre collaboration

Louise

COMMISSION SCOLAIRE Lotbinière

DATE: 7 janvier 1980

EVALUATION - SESSION III "JARDINIERES"

1. Le contenu présenté était-il satisfaisant?

Commentez: Oui: 8/8

résumé de la matière clair, net et précis.

2. Ce que vous avez aimé de cette demi-journée:

Schéma général du développement phonologique (3 fois) - ordre de correction - documentation précise et très bien expliquée.

3. Ce que vous n'avez pas aimé:

Manque de familiarité avec les termes de phonétique.

4. Commentaires et suggestions:

Hâte de connaître du nouveau matériel pour améliorer la façon de travailler auprès des enfants (2 fois) - activités à faire en sous-groupe ayant une difficulté commune - souhaiterait une plus grande participation.

Merci de votre collaboration,

Louise

C.S. Lotbinière 12/

DATE 9 avril 1980

EVALUATION - SESSION IV "JARDINIERES"

Je suis

- Professeur en maternelle ☐
- Professeur de classe régulière ☐ 3 répondants sur
- Professeur d'enseignement correctif ☐ 7 présentes
- Spécialiste ☐
- Autre _____ ☐

Veuillez exprimer votre degré d'accord avec les affirmations suivantes en encerclant le nombre correspondant sur l'échelle de droite:

1 : pas du tout d'accord avec l'affirmation

5 : très en accord avec l'affirmation

AFFIRMATIONS	ACCORD					
	1	2	3	4	5	Total
Contenu						
1. Je suis satisfait du contenu présenté. Commentaires: _____	1		1	1		/3
2. Je peux nommer les cinq aspects d'un programme de stimulation linguistique. Commentaires: _____			3			/3
3. Je vois l'importance de chacun de ces aspects à l'intérieur de l'ensemble d'un programme de stimulation linguistique. Commentaires: _____	1		2			/3

AFFIRMATIONS	ACCORD					
	1	2	3	4	5	Total
4. Je crois qu'il est possible de réaliser ces activités dans une classe régulière.	1		2			/3

Commentaires: _____

Méthode:

5. Le jeu de rôle m'a permis de comprendre l'ensemble d'un programme de stimulation linguistique.		1		1	1	/3

Commentaires: _____

6. Le travail d'équipe était bien défini.			2		1	/3

Commentaires: _____

7. Je suis satisfait du travail réalisé en équipe.		1	1		1	/3

Commentaires: _____

8. Je suis satisfait de la discussion qui a suivi chacun des jeux de rôle.		1	1	1		/3

Commentaires: _____

9. La documentation fournie était pertinente.	1				2	/3

Commentaires: _____

10. Ce que vous avez aimé de la demi-journée.

La documentation. _____

_____

_____

11. Ce que vous n'avez pas aimé.

Trop vite.

12. A votre avis, que devrait contenir la prochaine et dernière rencontre pour cette année? Une discussion sur le bégaiement ainsi que prévu ou autre chose?

13. Commentaires et suggestions.

Merci de votre collaboration!

Louise.

C.S. Lotbinière 15/

DATE 9 mai 1980

EVALUATION - FORMATION V

Veuillez exprimer votre degré d'accord avec les affirmations suivantes en encerclant le nombre correspondant sur l'échelle de droite.

1 : pas du tout d'accord avec l'affirmation

5 : très en accord avec l'affirmation

AFFIRMATIONS — **ACCORD**

Contenu

	AFFIRMATIONS	1	2	3	4	5	Total
1.	J'ai atteint le premier objectif général (i.e. avoir une connaissance théorique des principales caractéristiques du bégaiement). Commentaires: _____	1	1	3	3	1	/9
2.	Je sais quelles attitudes éviter et adopter face à l'enfant qui bégaie. Commentaires: _____	1	1	2	4	1	/9
3.	Je sais quels conseils donner à l'entourage de l'enfant qui bégaie. Commentaires: _____	1	1	3	3	1	/9
4.	Je sais quand référer en orthophonie un enfant qui bégaie. Commentaires: _____	1	1	4	1	2	/9
5.	Je suis satisfait du contenu présenté. Commentaires: _____	2	1		3	3	/9

AFFIRMATIONS	ACCORD

Méthode

6. Les activités d'apprentissage m'ont permis de rencontrer les objectifs spécifiques de cette demi-journée de formation.

Commentaires: _____

1	2	3	4	5	Total
1			2	2	5/9

7. Je suis satisfait du travail réalisé en groupe.

Commentaires: _____

Ne s'applique pas					

Ressource

8. La documentation fournie était adéquate.

Commentaires: _____

1	2	1	2	3	/9

9. Ce que vous avez aimé de la demi-journée: Contenu: information reçue sur le bégaiement - possibilité d'en connaître davantage par la documentation abondante (4 fois) - attitudes à prendre face à un problème de bégaiement.

10. Ce que vous n'avez pas aimé: Rapidité.

11. Commentaires et suggestions: Merci pour le matériel - aurait souhaité plus de journées sur le sujet avec démonstrations.

Merci de votre collaboration,

Louise.

SYNTHESE DES EVALUATIONS

DES RENCONTRES DE FORMATION

EN ORTHOPHONIE (1979-80)

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN "JARDINIERES"

Louise Grégoire
D.S.C. du CHUL
Août 1980.

A la suite de chaque rencontre de formation en orthophonie, les professeurs participants étaient invités à évaluer l'atteinte des objectifs poursuivis ainsi que les méthodes d'apprentissage et les ressources utilisées. En guise d'évaluation, les enseignants devaient exprimer leur degré d'accord avec des affirmations touchant le contenu, la méthode ou les ressources sur une échelle de 1 à 5:

1 signifiant "pas du tout d'accord avec l'affirmation"

5 signifiant "très en accord avec l'affirmation".

Les objectifs furent considérés comme atteints lorsque les participants se situaient à 4 et 5 sur l'échelle.

En outre, à chaque rencontre, il leur était fournie l'occasion d'exprimer ce qu'ils avaient aimé, ce qu'ils n'avaient pas aimé, leurs commentaires et suggestions. Le résumé de ces opinions apparaît dans les compilations des évaluations de chaque rencontre fournies à la fin du présent document.

Voici d'abord la synthèse des évaluations des 4 premières rencontres de formation en orthophonie qui constituaient un ensemble. La cinquième sur le bégaiement doit être traitée isolément.

EVALUATION DES QUATRE PREMIERES RENCONTRES

CONTENU

Dans le déroulement des rencontres, la seconde a repris les objectifs de la première sous forme de travaux pratiques. Après ces deux rencontres, tous les participants (6/6) savent faire la distinction entre un trouble d'articulation et un trouble de parole. Seulement la moitié se déclarent capable d'administrer le test d'articulation et de parole présenté et aucun ne se sent apte à transcrire les réponses en alphabet phonétique international. Cependant, la majorité (5/6) déclare pouvoir compléter la grille d'analyse et l'analyse complémentaire; quatre des six participants peuvent compléter la section des conclusions.

A la troisième rencontre traitant du développement phonologique normal, des grands processus phonologiques observés chez les enfants ainsi que des critères pouvant déterminer un ordre de progression en rééducation, tous les participants (4/4) se déclarent satisfaits du contenu présenté.

La dernière rencontre des quatre abordait les activités de stimulation de langage. Les participants se disent satisfaits du contenu présenté (7/7); la majorité d'entre eux (6/7) peuvent nommer les cinq aspects d'un programme de stimulation linguistique et voient l'importance de chacun de ces aspects. Tous (7/7) croient possible de réaliser ces activités dans une classe régulière.

METHODE

Les participants aux rencontres ont exprimé une satisfaction face aux différentes activités d'apprentissage retenues.

Toutefois, ils ont souligné un manque de temps pour les réaliser. Les travaux d'équipe, le jeu de rôle et les échanges entre collègues furent grandement appréciés.

Dans leurs remarques écrites, les enseignants ont souligné avoir apprécié la définition claire des objectifs de formation, l'aspect pratique du cours. Toutefois, ils ont noté la grande densité du contenu qui donnait peu de temps à l'assimilation.

Les participants se sont dits satisfaits de l'animation des demi-journées de formation regrettant cependant leur rythme accéléré.

RESSOURCE

La documentation fournie est toujours apparue pertinente aux participants.

EVALUATION DE LA RENCONTRE SUR LE BEGAIEMENT

CONTENU

Tous les participants (5/5) se disent satisfaits du contenu présenté et estiment avoir une connaissance théorique des principales caractéristiques du bégaiement. La majorité des participants (4/5) disent savoir quelles attitudes éviter et adopter face à l'enfant qui bégaie et quand référer l'enfant en orthophonie; seul, trois des cinq participants savent quels conseils donner à l'entourage de cet enfant.

METHODE ET RESSOURCE

Tous les participants (5/5) sont satisfaits du choix des activités d'apprentissage et de la documentation fournie.

C.S. Marie-Victorin

Date 22 octobre 1979

"JARDINIERES" EVALUATION- SESSION I

Veuillez exprimer votre degré d'accord avec les affirmations suivantes en encerclant le nombre correspondant sur l'échelle de droite:

1 = pas du tout d'accord avec l'affirmation

5 = très en accord avec l'affirmation.

AFFIRMATIONS	ACCORD					
	1	2	3	4	5	Total
Contenu						
1. J'ai atteint le premier objectif général de cette demi-journée de formation (i.e. définir théoriquement les différents troubles de parole et de langage). Commentaires: _____				3	4	/7
2. J'ai atteint le deuxième objectif général de cette demi-journée de formation (i.e. savoir compléter le test d'articulation et de parole). Commentaires: _____		1		2	4	/7
3. Je suis satisfait du contenu présenté. Commentaires: _____			1		6	/7
Méthode						
4. Les activités d'apprentissage m'ont permis de rencontrer les objectifs spécifiques de cette demi-journée de formation. Commentaires: _____		1		5		6/7
5. Le temps alloué pour les différentes activités était suffisant. Commentaires: _____	1	1	2	1	2	/7
6. Je suis satisfait du travail réalisé en groupe. Commentaires: _____			1	1	4	6/7

AFFIRMATIONS	ACCORD					
Méthode (suite)	1	2	3	4	5	Total
7. Je suis satisfait de l'animation de la demi-journée de formation. Commentaires:				1	6	/7
Ressources						
8. La documentation fournie était adéquate. Commentaires:					7	/7
9. Le local était convenable. Commentaires:		1	1	3	2	/7

10. Qu'avez-vous aimé dans cette demi-journée?

Contenu: distinction théorique entre trouble d'articulation et de parole - test qui permettra de mieux définir les difficultés des enfants - précis et efficace - vue générale sur le contenu du cours

Ressource: grande connaissance de l'animatrice

11. Qu'est-ce que vous n'avez pas aimé dans cette demi-journée?

Trop rapide (3 fois) - non respect de l'horaire (2 fois) - trop de théorie, pas suffisamment de pratique

12. Selon vous, quelle devrait être la suite à donner à cette demi-journée de formation?

Ralentir le rythme - travailler sur des cas concrets (3 fois) - situer le langage dans une perspective de développement normal.

13. Commentaires et suggestions:

Merci,

Louise

DATE 14 novembre 1979

"JARDINIERES" EVALUATION - SESSION II

Je suis

- Jardinière ☐
- Professeur de classe régulière ☐
- Professeur d'enseignement correctif ☐
- Spécialiste ☐
- Autre _____ ☐

J'ai participé à la première session de perfectionnement sur les troubles de parole et/ou de langage — oui ☐ non ☐

Veuillez exprimer votre degré d'accord avec les affirmations suivantes en encerclant le nombre correspondant sur l'échelle de droite:

1 : pas du tout d'accord avec l'affirmation

5 : très en accord avec l'affirmation

AFFIRMATIONS — ACCORD

Contenu

	AFFIRMATIONS	1	2	3	4	5	Total
1.	Je sais faire la distinction entre un trouble d'articulation et un trouble de parole. Commentaires: _____				3	3	/6
2.	Je peux administrer le test d'articulation et de parole (Grégoire, 1979). Commentaires: _____			3	2	1	/6

AFFIRMATIONS	ACCORD					
	1	2	3	4	5	Total
3. Je peux transcrire en alphabet phonétique international (API) des réponses déviantes au test d'articulation et de parole. Commentaires: _____		1	5			/6
4. Je peux compléter la grille d'analyse du test d'articulation et de parole. Commentaires: _____			1	3	2	/6
5. Je peux compléter la section "Analyse complémentaire" du test d'articulation et de parole. Commentaires: _____			1	3	2	/6
6. Je peux compléter la section "Conclusions" du test d'articulation et de parole. Commentaires: _____			2	2	2	/6
Méthode						
7. Les activités d'apprentissage m'ont permis de rencontrer les objectifs spécifiques de cette demi-journée de formation. Commentaires: _____				4	2	/6
8. Le travail à accomplir en équipe était bien défini. Commentaires: _____				2	4	/6
9. Je suis satisfait des présentations de cas qui ont suivi le travail d'équipe. Commentaires: _____	ne s'appliquent pas					
10. Je suis satisfait du travail réalisé en équipe. Commentaires: _____				2	4	/6

AFFIRMATIONS	ACCORD					
	1	2	3	4	5	Total
11. Je suis satisfait de l'animation de la demi-journée de formation.				1	5	/6

Commentaires: _____

12. Qu'avez-vous aimé dans cette demi-journée?

Contenu: familiarisation avec le test - meilleure compréhension de la grille d'analyse - travail pratique

Méthode: possibilité d'échanger, climat plus détendu.

13. Qu'est-ce que vous n'avez-pas aimé dans cette demi-journée?

14. Commentaires et suggestions:

Hâte à la rééducation

Merci de votre collaboration

Louise

COMMISSION SCOLAIRE Marie-Victorin

DATE: 7 décembre 1979

"JARDINIERES" EVALUATION - SESSION III

1. Le contenu présenté était-il satisfaisant?

   Commentez: Oui: 4/4 Difficile de tout assimiler - encore quelques difficultés à déterminer l'ordre de rééducation

2. Ce que vous avez aimé de cette demi-journée:

   Contenu: précision des termes de phonétique - meilleure compréhension des troubles d'articulation - situer les troubles de langage dans une perspective de développement normal.

3. Ce que vous n'avez pas aimé:

   Beaucoup de contenu - un peu trop d'emphase sur l'aspect correctif plutôt que sur la stimulation du langage

4. Commentaires et suggestions:

   Revenir sur certaines notions de phonétique - rapprocher la date de la prochaine rencontre

Merci de votre collaboration,

Louise

C.S. Marie-Victorin

DATE 14 février 1980

EVALUATION - SESSION IV

Je suis

- Professeur en maternelle ☐
- Professeur de classe régulière ☐
- Professeur d'enseignement correctif ☐
- Spécialiste ☐
- Autre _____ ☐

Veuillez exprimer votre degré d'accord avec les affirmations suivantes en encerclant le nombre correspondant sur l'échelle de droite:

1 : pas du tout d'accord avec l'affirmation

5 : très en accord avec l'affirmation

AFFIRMATIONS	ACCORD					
	1	2	3	4	5	Total
Contenu						
1. Je suis satisfait du contenu présenté.				2	5	/7
Commentaires: _____						
2. Je peux nommer les cinq aspects d'un programme de stimulation linguistique.			1	5	1	/7
Commentaires: _____						
3. Je vois l'importance de chacun de ces aspects à l'intérieur de l'ensemble d'un programme de stimulation linguistique.			1	5	1	/7
Commentaires: _____						

AFFIRMATIONS	ACCORD					
	1	2	3	4	5	Total
4. Je crois qu'il est possible de réaliser ces activités dans une classe régulière.				4	3	/7

Commentaires: _____

Méthode:

5. Le jeu de rôle m'a permis de comprendre l'ensemble d'un programme de stimulation linguistique.			1	4	2	/7

Commentaires: _____

6. Le travail d'équipe était bien défini.			2	2	3	/7

Commentaires: _____

7. Je suis satisfait du travail réalisé en équipe.			1	3	3	/7

Commentaires: _____

8. Je suis satisfait de la discussion qui a suivi chacun des jeux de rôle.				5	2	/7

Commentaires: _____

9. La documentation fournie était pertinente.				2	5	/7

Commentaires: _____

10. Ce que vous avez aimé de la demi-journée.

Contenu: méthodologie avec matériel concret (3 fois)

activités de stimulation linguistique

Méthode: mise en situation avec les jeux de rôle

commentaires

11. Ce que vous n'avez pas aimé.

Beaucoup de contenu - la théorie

12. A votre avis, que devrait contenir la prochaine et dernière rencontre pour cette année? Une discussion sur le bégaiement ainsi que prévu ou autre chose?

Sur le bégaiement (4 fois) - période de questions

13. Commentaires et suggestions.

Merci de votre collaboration!

Louise.

C.S. Marie-Victorin

DATE 22 avril 1980

EVALUATION - FORMATION V

Veuillez exprimer votre degré d'accord avec les affirmations suivantes en encerclant le nombre correspondant sur l'échelle de droite.

1 : pas du tout d'accord avec l'affirmation

5 : très en accord avec l'affirmation

AFFIRMATIONS — ACCORD

Contenu

	1	2	3	4	5	Total
1. J'ai atteint le premier objectif général (i.e. avoir une connaissance théorique des principales caractéristiques du bégaiement).				1	4	/5
Commentaires:						
2. Je sais quelles attitudes éviter et adopter face à l'enfant qui bégaie.			1		4	/5
Commentaires:						
3. Je sais quels conseils donner à l'entourage de l'enfant qui bégaie.			2	2	1	/5
Commentaires:						
4. Je sais quand référer en orthophonie un enfant qui bégaie.			1	4		/5
Commentaires:						
5. Je suis satisfait du contenu présenté.					5	/5
Commentaires:						

AFFIRMATIONS	ACCORD

Méthode

6. Les activités d'apprentissage m'ont permis de rencontrer les objectifs spécifiques de cette demi-journée de formation.

Commentaires: _____

1	2	3	4	5	Total
			4	1	/5

7. Je suis satisfait du travail réalisé en groupe.

Commentaires: _____

ne	s'applique	pas	

Ressource

8. La documentation fournie était adéquate.

Commentaires: _____

				5	/5

9. Ce que vous avez aimé de la demi-journée: _____

Information et documentation reçue

10. Ce que vous n'avez pas aimé: _____

Trop dense

11. Commentaires et suggestions: _____

"L'ensemble des cours m'ont été très profitable"

Merci de votre collaboration,

Louise.

ANNEXE VI

Simard, Paule	L'enfant et son langage	Simep 1972
Horstmeir, Anna Macdonald, James D. Gillette, Yvonne	Programme d'exercices du langage P.E.L.	 Prolingua
Le Boeuf	Raconte Histoires séquentielles	 Coll. Père Castor
Glénard, Pascale Claude-Lafontaine, Pascale	Votre enfant commence à parler	Parents - Pomme d'Api
Lentin, Laurence	Apprendre à parler Tomes 1 - 2	 Les Editions E.S.F.
Lequeux, Paulette	Jeux de parole	Armand Colin/Bourrelier
Pagé, Michel Brunet, Paul-Emile	La langue orale à l'école document - Juillet 1975	
Peabody Language Development Kits	Levels P and nos 1, 2, 3, 4	American Guidance Service Inc.
Developmental Learning Materials (DLM)	Auditory Training Familiar Sounds	

ANNEXE VII

Commission Scolaire Lotbinière
1159 Principale, St-Agapit, G0S 1Z0

St-Agapit, le 10 juin 1981.

Ministère de l'Education
1020 Route de l'Eglise
Sainte-Foy
P.Q.

A qui de droit,

La présente, vous confirme les sommes engagées pour l'année scolaire 1980-81, dans le cadre du projet rééducation du langage.

Selon l'autorisation de Monsieur Gérard Létourneau, en date du 29 octobre 1980, les sommes ont été allouées, pour l'engagement d'un rééducateur de langage au montant de 31,160,$, incluant le traitement, les contributions de l'employeur, et les vacances monnayables. Egalement une somme de 3,500,$ a été accordée pour les frais de voyages, et finalement une somme de 8,000,$ a été autorisée, pour l'engagement d'un chercheur.

En premier lieu, les dépenses prévues au 30 juin 1981 sont les suivantes:

" - traitement: Guylaine Martineau 9/261ième = 894,00$
Carmen Marois 190/261ième=19146,00$
- Vacances monnayables 13.4/260 = 1355,00$

Sous Total: 21395,00$

../2

" -	Sous-Total:	21 395,00$
-	Contributions de l'employeur	941,00
-	Frais de voyages	1 600,00
-	Chercheur	8 000,00
	Total:	31 936,00$

Espérant le tout à votre entière satisfaction,

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

Le Directeur de la finance,

GRL/ lt.

Guy R. Lacroix.